

La Tribune

SHERBROOKE

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

www.cyberpresse.ca

95e année, no 55

ISRAËL : Sharon s'estime libre de liquider Arafat B2



Mario Goupil
Un service unique menacé de disparaître

page A3



Luc Larochelle
Défusion: que faire de plus utile avec 4,5 millions ?

page A4



Gilles Fisette
Michel Clair conserve le goût de changer les choses

page A8



Pierrette-H. Roy
L'incomparable Marie-Chantal Perron

page G3

Partenariat public-privé

Tous les services de l'État soumis à l'analyse



André Laroche

andré.laroche@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Les nouvelles écoles publiques québécoises pourraient être construites, possédées, gérées et entretenues en partenariat avec le secteur privé. Même chose pour les hôpitaux ou toute autre service gouvernemental, si les fonctionnaires jugent que le citoyen est ainsi mieux servi à moindre coût.

C'est ce que l'on apprend dans une politique du Conseil du trésor adoptée non pas récemment par les libéraux, mais par les péquistes en février 2003. Cette orientation a été prise après la rédaction d'un guide d'élaboration de dossier d'affaires, réalisée par la firme PricewaterhouseCoopers en septembre 2002.

Tous ces documents sont disponibles sur le site du Conseil du trésor, dans la page du Bureau des partenariats d'affaires, créé lui aussi à l'époque de l'ancien gouvernement Landry.

Ce sont cependant les libéraux qui se chargent de vendre ce concept controversé à la population. La présidente du Conseil du trésor, Mme Monique Jérôme-Forget, compte aborder ce sujet le 5 mai prochain dans une conférence de presse sur la modernisation de l'État.

La mise en place de cette politique est néanmoins déjà amorcée. «Tous les projets doivent être analysés dans un dossier d'affaires», a confirmé Josiane Fortin, responsable des communications au Conseil du trésor, en référence au Programme de partenariats d'affaires public-privé (PAPP).

La firme KPMG, embauchée par le Conseil du trésor, a donné jeudi à Québec une formation sur ce programme. Des fonctionnaires, mais également d'éventuels investisseurs et des représentants du Fonds FTQ, auraient assisté à la rencontre.

Le PAPP n'est pas une forme de privatisation, insiste-t-on. Il s'agit d'une entente de longue durée où les secteurs publics et privés se partagent les responsabilités, les risques, les investissements et les bénéfices.

Voir Partenariat en page A3

Rita Lafontaine, productrice à Ham-Sud



La Tribune, Claude Poulin

Dans moins de deux mois, l'église de Ham-Sud ouvrira officiellement ses portes en tant que Centre des arts Rita Lafontaine. L'actrice, qui possède une maison dans ce village depuis 20 ans, a fait l'acquisition de l'édifice pour en faire une salle de spectacles, un théâtre d'été et un espace d'exposition. «Après avoir travaillé pendant des années pour des producteurs, c'est à mon tour de devenir productrice!», a raconté Rita Lafontaine à notre journaliste Steve Bergeron. À LIRE EN PAGE G1.



0 | 4

Un jeu dangereux



Louis-Éric Allard

louis-eric.allard@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Le Canadien joue un jeu qui pourrait lui coûter cher. Hier soir, à Tampa Bay, on a cru revoir le premier match de la série Montréal-Boston tellement le Canadien peinait.

Le Lightning n'a pourtant pas frappé comme l'éclair. La marque était de 0-0 après une période et José Théodore semblait en pleine possession de ses moyens.

Ça s'est gâté en deuxième et troisième périodes. Les coéquipiers de Théo ont multiplié les bourdes et ont été débordés de vitesse par le Lightning. Les Québécois Vincent Lecavalier (deux buts et une passe) et Martin Saint-Louis (trois passes) ont pris les choses en main pour mener Tampa Bay à une victoire de 4-0 dans ce premier match de la série demi-finale quatre de sept de la conférence de l'Est de la LNH.

Le Canadien doit jouer avec émotion et fougue pour être efficace. On n'a rien vu de ça hier. Nikolai Khabibulin n'a d'ailleurs pas eu à travailler très fort pour obtenir son quatrième jeu blanc des séries.

Le trio de Mike Ribeiro en a arraché toute la soirée. Voilà une ligne d'attaque qui devra appuyer beaucoup mieux celle de Saku Koivu qui n'avait pas la magie des derniers matchs hier. Yanic Perreault a aussi péché en commettant la bévue qui a mené au quatrième but de Lightning. A-t-il laissé filer une chance en or de faire sa place au sein du deuxième trio du Tricolore?

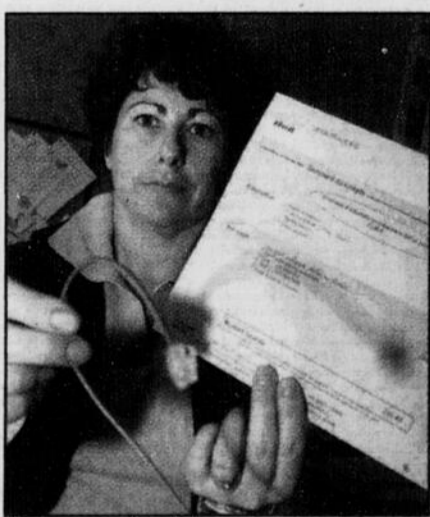
À l'opposé, le Lightning a été impressionnant. On a constaté à quel point Tampa est plus rapide que Montréal et ça c'est inquiétant. Non, le Lightning n'a rien à voir avec les Bruins.

Autres textes sur le match D1, D3

Des victimes de fraudes téléphoniques

Victimes de fraudes téléphoniques sur Internet, des internautes de l'Estrie ont eu la surprise de recevoir des factures salées pour des appels en Afrique qu'ils n'ont jamais effectués. Anne Belleau, du secteur Saint-Elie-d'Orford, s'en tire avec une facture à payer de 170 \$.

LES DÉTAILS EN PAGE A5.



Il succombe parce qu'il n'avait pas sa carte d'assurance-maladie

Pascale Breton

En se présentant à la clinique médicale Saint-André, Gérald Augustin ne pensait sans doute pas que les douleurs abdominales qui le faisaient souffrir allaient entraîner sa mort. Il était près de midi, jeudi, lorsque le jeune homme de 21 ans a poussé la porte de cette clinique du quartier Rivières-des-Prairies où, dans une petite salle bondée, plusieurs patients attendaient leur tour de rencontrer un médecin. Mais pour voir un professionnel de la santé, il faut avoir une carte d'assurance maladie, et Gérald Augustin avait oublié la sienne à la maison. La réceptionniste qui l'a accueilli lui a donc suggéré de retourner la chercher, ou encore de payer la consultation, dont le coût minimal est d'environ 20\$.

«Quand on se présente dans un établissement de santé, on a besoin de la carte. Par contre, il y a des moments où

la carte n'est pas exigée. C'est le cas pour les enfants de moins d'un an et lorsqu'il y a une situation d'urgence», explique la porte-parole de la Régie de l'assurance maladie du Québec, Marie-Ève Bilodeau. C'est au médecin d'évaluer s'il s'agit d'une situation urgente ou pas. Le cas échéant, il traite le patient, vérifie ses coordonnées et inscrit un code d'urgence particulier sur la facture qu'il envoie à la RAMQ comme pièce justificative. C'est une procédure assez fréquente qui a été utilisée 620 000 fois en 2002, note Mme Bilodeau.

Le jeune homme n'a cependant jamais vu de médecin qui aurait pu évaluer son état. Selon ce que *La Presse* a pu apprendre, il a passé une vingtaine de minutes dans la clinique, marchant dans la salle d'attente en se tenant le ventre et en démontrant certains signes d'irritabilité. Il a ensuite quitté la clinique en douce, sans prévenir les responsables. C'est un proche qui l'a retrouvé chez lui, inconscient,

moins de trois heures et demie plus tard. Les ambulanciers n'ont pu que constater son décès, peu avant 16h. Selon des sources bien informées, M. Augustin serait décédé des suites d'un problème aigu semblant venir de l'estomac, et non d'une crise d'appendicite comme cela avait été mentionné initialement. Dans les heures précédant sa visite à la clinique, il se serait d'ailleurs présenté dans une pharmacie pour se procurer un médicament en vente libre afin de traiter des brûlures d'estomac. Un coroner a été saisi du dossier et fera enquête pour déterminer notamment ce qui a pu se produire et s'il y a eu une erreur médicale.

Le rapport de l'autopsie réalisée hier n'a cependant pas été rendu public, à la demande de la famille, a indiqué la porte-parole au Bureau du coroner, Diane Bernier. Les policiers de Montréal ont aussi été appelés à enquêter sur cette mort, mais aucun élément criminel n'a tenu. (*La Presse*)

Météo



ENSOLEILLÉ Max.: 4 Min.: -5
Lever soleil: 5h45 Coucher: 19h44

Index

Ann.Class..... C1	LoterieA9
Arts G1, H1	Météo C8
Décès..... D10	Mots croisés C14
Économie B3	Opinions..... A14
Horoscope D9	Sports..... D1
Le monde B2	Vins H6

HONDA: C'EST PLUS DE 17 MILLIONS DE NOUVEAUX CLIENTS SATISFAITS PAR ANNÉE!

ALORS, AVANT D'ACHETER N'IMPORTE QUOI... ESSAYEZ L'ÉLÉMENT DE HONDA



HONDA
Sherbrooke Honda

2615, rue King Ouest 566-5322
www.sherbrookehonda.com

TOUS LES VÉHICULES HONDA SONT LIVRÉS AVEC UN RÉSERVOIR PLEIN.

La fierté de Toyota Magog



M. Denis Carrier

C'est avec plaisir que Toyota Magog souligne le mérite d'un grand professionnel de la vente automobile. En fait, M. Denis Carrier, conseiller en produits chez Toyota Magog depuis plus de 12 ans et certifié niveau or par l'Université Toyota a remporté le prix Champion du président. Ce prix du programme «Fierté du président» remis annuellement par le président de Toyota Canada, M. Kenji Tomikawa, désigne les conseillers au Canada s'étant démarqués entre autres par la satisfaction des clients au moment de l'acquisition et de la livraison de leur nouveau véhicule.

274, boulevard Bourque, Omerville
www.toyotamagog.com
(819) 843-9883

Mon clin d'oeil

Stéphane Laporte

Au fond, le dalaï-lama, c'est le chef du Bloc tibétain.



À LIRE LUNDI



Mérite:

Jean-Louis Rivard et son épouse, famille agricole de l'année... et pour cause

La Tribune	
Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc. Édité et imprimé au 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8 www.cyberpresse.ca	
PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE Louise Boisvert	VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morin
RÉDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITÉ (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR Alain LeClerc (Intérim) ADJOINT Christian Malo
DIRECTEUR DE L'INFORMATION André Larocque	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955
PRODUCTION ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau ADJOINTS André Roberge Steeve Rancourt Stéphane Garant	DIRECTEUR André Custeau ADJOINT Serge Nadeau

Une vie qui continue mystérieusement



Evelyne Leblanc

evelyne.leblanc@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La mort de son fils de cinq ans en octobre dernier lui a ouvert les yeux sur une nouvelle réalité: le don d'organes. Pour mieux accepter la peine et le deuil, Pierre Trottier aime à penser que son petit amour vit encore à travers les quatre personnes qui ont bénéficié des organes de Marc-Antoine.

«C'est égoïste de penser ainsi, mais ça permet d'adoucir la peine de me m'imaginer qu'il n'est pas mort pour rien et que

sa perte aura permis à d'autres de vivre», confie M. Trottier regardant ces deux autres fils, Jean-Michel et Olivier, qui l'accompagnaient, hier, lors de la Marche des greffés prenant son départ du parc Jacques-Cartier à Sherbrooke.

Avant d'être confronté à la mort de son fils, victime d'un chauffard ivre, M. Trottier voyait le don d'organes comme une espèce de boucherie. «J'ai changé d'idées lorsque l'infirmière Annie Chouinard nous a parlé de la possibilité de faire don des organes de Marc-Antoine. Elle nous en a parlé sans nous vendre l'idée à tout prix et nous a laissés prendre notre décision. C'est l'éventualité que Marc-Antoine devienne un petit héros pour les receveurs qui m'a convaincu. Je suis fier de lui», avoue le père avec sérénité.

Depuis que sa conjointe et lui ont pris

cette décision, Pierre Trottier constate tout le bien et l'importance de ce geste. «Lorsque je participe à des activités comme la Marche des greffés d'aujourd'hui (hier), je discute avec des gens qui ont été greffés, avec leur famille. Ils me parlent de cette chance inestimable que leur donneur leur a offerte en bénéficiant ainsi d'une seconde vie. Je ne rencontrerai probablement jamais une des quatre personnes qui ont reçu les organes de mon fils, mais à travers ces témoignages, j'ai l'impression de les entendre», constate M. Trottier.

L'un des témoignages qui a marqué Pierre Trottier est sans contredit celui du directeur du Service de police de Sherbrooke (SPS), Michel Carpentier, qui a bénéficié d'une greffe de foie l'été dernier. «J'ai été frappé à la porte de l'autre côté avant de recevoir ma greffe, il y a dix mois. On me donnait entre six mois et deux ans à vivre, mais lorsque j'ai été opéré, les médecins ont découvert qu'un début de cancer s'était mis de la partie. C'est évident que j'ai une seconde chance. J'ai reçu un don précieux que je ne veux surtout pas gaspiller», affirme Michel Carpentier.

Des événements, comme la Marche des greffés de la Fondation Lina Cyr qui s'est déroulé hier après-midi, font revivre beaucoup d'émotion au directeur du SPS qui est toujours en convalescence. «Durant sept années, j'ai participé bénévolement à l'ACDO (l'Association



La comédienne Rita Lafontaine (au centre) s'est jointe à la soixantaine de personnes qui ont pris part à la Marche des greffés de la Fondation Lina Cyr. Cette marche unie deux objectifs louables: amasser des fonds pour une seconde maison des greffés à Montréal et sensibiliser la population au don d'organes.

canadienne des dons d'organes). Du jour au lendemain, je me suis retrouvé confronté à cette même situation. J'aurai vécu le bénévolat et la cause», explique M. Carpentier.

Pour lui, il est primordial que les gens signent l'endos de leur carte d'assurance-maladie et qu'ils parlent de ce choix avec leurs proches. «La santé est le plus bel héritage que l'on peut laisser. Il y a au-

delà de 800 personnes en attente d'un don d'organes au Québec, mais c'est bien plus en réalité. C'est au moins 10000 personnes qui attendent en comptant la famille et les proches qui entourent ces personnes malades. Tous vivent un sentiment d'impuissance incroyable devant telle situation. C'est en sensibilisant les gens que ces listes d'attente interminables diminueront afin de redonner l'espoir», affirme-t-il.

Un pèlerinage pour survivre

Evelyne Leblanc
SHERBROOKE

Vivre dans l'attente d'un don d'organes, dans l'attente d'une vie meilleure. Vivre d'espoir, mais surtout de courage. «Nous avons la volonté de nous battre pour vivre et pour ne pas mourir au bout de notre souffle sans avoir eu la possibilité d'un second souffle.»

Avec philosophie, Nicole Frappier regarde l'attente qui a précédé sa greffe des deux pommons dont elle sort chaque jour plus forte. Le courage qui lui a permis de persévérer jusqu'à la dernière minute, elle l'a puisé auprès des gens de la Maison des greffés de Montréal où elle a séjourné avant et après sa greffe. Cette maison, elle y tient et c'est pour cette raison qu'elle s'est engagée corps et âme dans le projet d'achat d'une seconde maison par la Fondation Lina Cyr qui a mis en place la première maison des greffés.

C'est donc à titre de déléguée de la Fondation pour Sherbrooke que Mme Frappier a organisé la Marche des greffés qui a eu lieu hier. Cette randonnée de cinq kilomètres a réuni une soixantaine de personnes. En fait, Sherbrooke se voulait le 10e arrêt de cette marche qui traversera 90 municipalités du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario d'ici le 16 juin afin de parcourir un total de 450 kilomètres.

L'objectif visé par ce pèlerinage: financer la mise en place de cette seconde Maison des greffés dans la métropole. «Nous espérons amasser des fonds, mais surtout rassembler les gens et les sensibiliser à la bataille pour la vie que les personnes en attente d'une greffe d'organes doivent mener, explique Lina Cyr, directrice générale de la Maison des greffés. À chacun des endroits que nous irons, nous demanderons aux greffés de frapper sur notre bâton de pèlerin afin de lui donner plus de plus de force.»

Les centres-villes de Sherbrooke et Drummondville honorés

La Tribune
SHERBROOKE

Les efforts consentis à Drummondville et Sherbrooke, quant à l'amélioration de leur centre-ville respectif, ont été récompensés lors de la remise des prix «Mérites Artéria 2004» qui clôturait le 26e congrès annuel du Regroupement des centres-villes et des artères commerciales du Québec qui se tenait à Gatineau, hier.

La Corporation de développement du centre-ville de Sherbrooke s'est ainsi démarquée dans la Catégorie aménagement physique pour l'aménagement d'un débarcadère protégé mis en place afin

d'assurer la fluidité de la circulation des enfants.

Le Commissariat au commerce de Drummondville a, pour sa part, raflé un prix dans la Catégorie développement économique avec son programme complet de gestion des données commerciales du secteur. De plus, l'organisme a obtenu une mention d'honneur dans la Catégorie aménagement physique pour l'aménagement d'un plan d'éclairage mettant en valeur les arbres centenaires du Parc Woodyatt.

Selon Gilles Marcoux, vice président du RCVACQ et directeur général de la Corporation de développement du centre-ville de Sherbrooke, «les municipa-

lités ne peuvent ignorer l'importance du développement des milieux urbains. Le potentiel de retombées économiques, les questions d'urbanisme et la qualité des lieux sont des enjeux importants pour toutes les municipalités du Québec.»

Rappelons que le Regroupement des centres-villes et des artères commerciales du Québec est un organisme national qui regroupe quelque 18000 commerçants et plus de 50 sociétés de développement commercial (SDC), associations de gens d'affaires et corporations municipales. Il a pour mission de promouvoir l'image et assumer le leadership du développement économique et urbain des centres-villes et des artères commerciales.

Quand JEUNESSE s'en mêle
Bataille des sexes, mon oeil!



Josianne Lussier

josianne.lussier@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Pour ceux qui s'intéressent à la section sportive du journal, vous avez sans doute remarqué que la bataille, que l'on dit «des sexes», bat son plein.

Mais bataille des sexes, mon oeil!

C'est plutôt la guerre des gars. Guerre des gars parce que, à ce que je sache, aucune fille n'a fait de remarques désobligeantes à l'égard des collègues masculins et ce, même s'ils se retrouvent à la queue.

J'irais même jusqu'à dire que si certaines copines, moi y compris, n'avaient pas caché leur volonté de terminer premières chez les filles, nous avons pris un vilain plaisir à regarder quelques matchs ensemble et à faire nos prédictions en équipe sur le coin de la table d'un resto devant un bon café. C'est loin d'être la guerre!

En revanche, les gars, eux, ouf!

Aujourd'hui, il est terminé le temps où l'on se laissait marcher sur les pieds. Si Louis-Éric Allard a pu se payer ma tête plus souvent qu'autrement ces derniers temps dans sa chronique, j'ai décidé que j'en avais assez.

Et si ce même directeur par interim de la section des sports n'arrive pas à comprendre mes choix dans certains «pools» lors de cette série, je vais lui expliquer. Qui de mieux placé que la girouette (comme il s'amuse à me nommer) elle-même pour lui faire comprendre. Même si, jusqu'à maintenant, j'ai tenté au moins trois fois.

D'abord, je tiens à dire que je ne me défile pas. C'est vrai que j'ai terminé

première dans le «pool» de la bataille des sexes et que je suis presque à la fin dans celui des employés de La Tribune.

Mais je vous l'ai dit et redit. Je suis trop émotive. Voilà la raison. C'est l'émotion. Ma trop grande volonté de voir mes préférés gagner. C'est que j'ai fait mes prédictions dans le second «pool» alors que trois équipes que j'avais fait gagner dans le premier avaient perdu.

J'étais déçue. Je me suis dis qu'en les faisant perdre dans un second, j'arriverais à les fouetter afin qu'ils puissent me faire gagner dans le premier.

Et comme ma collègue Sonia Bolduc l'a si bien dit, comme je ne suis pas à l'argent, je préférerais de loin profiter de ce deuxième «pool» pour ne pas perdre la face dans celui de la bataille des sexes.

Ce n'est pas si sorcier. J'ai déjà tenté l'expérience avec quelques équipes locales. Comme le Saint-François par exemple. Quand je sentais une petite pointe de découragement et que je me convainçais alors qu'ils ne méritaient pas de gagner, presque chaque fois, le vent tournait et voilà ce qui s'est produit dans la première ronde des séries.

Mais Louis-Éric ne veut pas comprendre.

Tout ce que je peux ajouter, mon cher Louis, parce que je ne t'expliquerai pas jusqu'à ce que mort s'ensuive, c'est que j'ai bien hâte de te voir, toi, quand tu deviendras bientôt papa. Alors que ces beaux moments t'auront donné les émotions les plus intenses du monde, on verra bien si tu ne feras pas certaines choses que tu n'arriveras pas à comprendre.

Sauf que cette fois, je serai assez compréhensive pour ne rien te reprocher et surtout pour ne pas me moquer... je comprendrai.

Bonne fin de saison!

Objectif: 50 000 \$



Hélène Wood a accepté la présidence d'honneur du prochain tournoi de golf de la Fondation de l'Hôpital La Providence de Magog, qui se déroulera le 5 juin prochain au Club de golf Venise et dont l'objectif est d'amasser quelque 50 000 \$ pour l'achat de nouveaux Équipements médicaux. On observe ici Mme Wood entourée des représentants de deux commanditaires de l'événement, Annie-Gabrielle Signe de Sherbrooke autohaus et Gilles Létourneau du Centre nautique Memphrémagog. Ces deux entreprises mettront respectivement à l'enjeu une automobile et un bateau lors de l'activité de financement. Il faudra caler un trou d'un coup au bon endroit pour devenir propriétaire d'un des deux engins.

Défusion: les seuils définitifs sont fixés

14 salles seront ouvertes pour les registres du 16 au 20 mai



Luc Larochelle
luc.larochelle@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La liste électorale est maintenant officielle en prévision de la consultation auprès des citoyens de la ville unifiée de Sherbrooke. Celle-ci fixe de manière définitive les seuils à atteindre pour les électeurs qui voudront retrouver leur ancienne ville.

Au total, 109 109 citoyens sont éligibles à ce processus de consultation qui commencera par la signature des registres, les 16, 17, 18, 19 et 20 mai. La deuxième étape, si nécessaire, sera la tenue du (ou des) référendum(s), le 20 juin.

La Ville a prévu 14 salles pour y recevoir les électeurs. On en comptera six sur l'ancien territoire de Sherbrooke, deux à Rock Forest ainsi qu'une dans chacune

des autres municipalités dissoutes, à l'exception de Stoke où la poignée de citoyens rattachée à Sherbrooke depuis le 1er janvier 2002 sera dirigée vers le bureau de Bromptonville.

La participation de 10 pour cent des électeurs à la signature du registre entraînera automatiquement la tenue d'un référendum. À Stoke (4), Deauville (256) Lennoxville (406), Bromptonville (430) et Ascot (480), ce nombre représente moins de 500 électeurs.

Pour amener leurs concitoyens à l'ultime choix référendaire, les comités de diffusion actifs à Saint-Élie-d'Orford et Rock Forest devront mobiliser 620 personnes dans le premier cas et 1470 personnes dans le second, pour franchir la première étape.

La Ville ne livrera pas de résultats quotidiens au cours de la période des registres.

«Nous ne le faisons pas lorsqu'il y a des registres de plus d'une journée pour les affaires courantes et, selon les directives que nous avons reçues, il n'y a pas

SECTEURS	NOMBRE D'ÉLECTEURS	ÉLECTEURS REQUIS	
		POUR UN RÉFÉRENDUM 10%	POUR LA DÉFUSION 35%
Ascot	4 798	480	1 679
Bromptonville	4 304	430	1 506
Deauville	2 561	256	896
Fleurimont	12 514	1 251	4 380
Lennoxville	4 056	406	1 420
Rock Forest	14 698	1 470	5 144
Saint-Élie-d'Orford	6 204	620	2 171
Sherbrooke	59 939	5 994	20 979
Stoke	35	4	12
TOTAL :	109 109		

d'obligation de le faire non plus pour la présente consultation. Nous espérons livrer les résultats dès la fermeture des bureaux, le 20 mai. La loi nous accorde cependant jusqu'au lendemain pour le faire» a indiqué hier la greffière, Me

Isabelle Sauvé, après avoir signé tous les documents acheminés au bureau du Directeur général des élections du Québec.

La mise sur pied d'un conseil d'agglomération ne sera pas nécessaire dans l'hypothèse d'une défusion à Stoke,

Saint-Élie ou Bromptonville.

Le gouvernement provincial a fait de Stoke un cas d'exception étant donné qu'il y a seulement 35 électeurs de cette municipalité qui ont été greffés à Sherbrooke. Ceux-ci retourneraient dans leur ancien territoire.

Pour ce qui est de Saint-Élie et Bromptonville, elles ne sont pas considérées comme étant des «municipalités liées» du fait qu'elles avaient perdu une partie de leur territoire au moment de la fusion. La loi 9 ne leur accorde donc aucun représentant au sein d'un éventuel palier décisionnel régional.

Par contre, même s'il n'y avait y avoir que le départ d'une petite entité comme Deauville, la communauté sherbrookoise devrait constituer un conseil d'agglomération pour gérer les équipements en commun qui, tels que décrits actuellement, accaparaient environ 60 pour cent des taxes municipales versées actuellement. Le conseil d'agglomération aurait d'ailleurs un pouvoir de taxation distinct de celui des villes.

Un service unique menacé de disparaître



Mario Goupil
mario.goupil@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Annie et son frère avaient joué dans la voiture de «monocle» dans les minutes précédentes. La petite puce d'un an et demi se trouvait encore tout près de celle-ci lorsqu'elle s'est mise à reculer dans la cour. Annie a non seulement été renversée par l'automobile, mais sa petite tête a été écrasée par un pneu. Ce fut la catastrophe.

L'enfant a survécu, mais dans les heures qui ont suivi, les médecins ont annoncé à sa maman, Johanne Maurice, qu'elle allait être lourdement hypothyroïdée pour le reste de sa vie. On l'a prévenue qu'elle serait probablement aveugle et qu'elle ne parlerait jamais. En d'autres mots, qu'elle aurait besoin de sa maman tout au long de son existence, même une fois adulte.

Annie n'a pas perdu la vue et elle parle. Mais elle a besoin de beaucoup de soins, d'autant plus qu'elle se déplace en fauteuil roulant et qu'elle est incontinente. Annie a 22 ans, mais on lui en donne cinq au plan intellectuel. Johanne Maurice a sacrifié sa vie pour en offrir une de qualité à sa fille. «Annie, c'est sacré pour moi», répète-t-elle encore aujourd'hui.

Même si elle est lourdement hypothyroïdée, les parents d'Annie ont essayé de lui offrir la même vie qu'à son grand frère. Comme lui, elle a fait du ski alpin. Comme lui, elle a pratiqué l'équitation. Comme lui, elle a fait des tours à bord du véhicule tout-terrain de papa.



Johanne Maurice est photographiée ici en compagnie de sa fille Annie.

À venir jusqu'à l'an dernier, les parents d'Annie n'avaient jamais pu s'offrir un seul week-end loin de leur fille, en amoureux. Et puis, la *Maison de la Colombe* a ouvert ses portes à Sherbrooke en janvier 2003.

La *Maison de la Colombe* offre du répit dépannage et un gîte à une clientèle handicapée, autant intellectuelle

que physique, et ce 24 heures sur 24, sept jours par semaine.

«J'ai 40 ans et je veux aussi vivre ma vie. J'ai passé des années et des années sans sortir parce que c'était à peu près impossible de trouver une gardienne pour Annie. Pour nous, tout a changé le jour où l'on a entendu parler de la *Maison de la Colombe*», rappelle la mère de famille.

À Sherbrooke, il existait déjà une maison de répit où les parents d'enfants handicapés peuvent laisser leurs enfants sans avoir à s'inquiéter. «Mais une maison ouverte 24 heures par jour, sept jours par semaine, où je serais prête à laisser ma fille, ça n'existait pas avant la *Maison de la Colombe*», affirme Johanne Maurice.

Mais voilà, la *Maison de la Colombe* risque de devoir fermer ses portes le 11

juin si elle ne trouve pas un nouveau toit et une nouvelle adresse. C'est que la résidence qui abritait l'organisme, rue Saint-Michel, et qui de toute façon ne répondait plus à la réglementation municipale, a été vendue. La *Maison de la Colombe* doit par conséquent déménager.

«Il y a 37 mères, comme moi, qui se retrouvent devant l'incertitude aujourd'hui. Si la *Maison de la Colombe* ne peut plus garder nos enfants, où est-ce que l'on va aller? Tôt ou tard, c'est le gouvernement qui risque d'avoir à payer pour eux si cette ressource disparaît», lance Johanne Maurice.

Il en coûte 85 \$ à Johanne Maurice et à son époux pour un week-end que passe leur fille à la *Maison de la Colombe*. «On peut maintenant partir tout un week-end en moto, mon mari et moi, sans nous inquiéter», ajoute la mère de famille.

La *Maison de la Colombe* doit survivre. Aussi, la créatrice de l'organisme, Louise Coulombe, cherche-t-elle désespérément un nouveau toit. Le temps presse maintenant.

«La société a besoin de maison comme la nôtre, d'autant plus que nous sommes la seule en Estrie à offrir ce service-là», mentionne Mme Coulombe.

En compagnie de Johanne Maurice, et soutenue par les autres parents de ses pensionnaires, Louise Coulombe est allée frapper à quelques portes, dont celle du bureau du premier ministre Jean Charest. Dans le passé, même la vice-première ministre, Monique Gagnon-Tremblay, a appuyé ouvertement la *Maison de la Colombe*.

Louise Coulombe a besoin d'aide pour poursuivre son oeuvre. Il ne lui reste plus que quelques semaines pour la trouver. mgoupil@latribune.qc.ca

Les cuisines collectives devront s'armer de patience

Isabelle Pion
SHERBROOKE

Même si le Carrefour des cuisines collectives a du mal à joindre les deux bouts, l'organisme devra s'armer de patience. La vice-première ministre du Québec, Monique Gagnon-Tremblay, est incapable de dire à quel moment le gouvernement pourra aider le CCC.

Difficile, pour le moment, d'avancer une date ou un montant quelconque, selon elle. En effet, même si le budget a été déposé récemment, les crédits n'ont pas encore été votés. De plus, il faudra se pencher sur le plan de lutte contre la pauvreté, mais on ne sait pas encore si la solution viendra de ce côté.

Au départ, explique Mme Gagnon-Tremblay, le

programme de soutien aux organismes communautaires (SOC) est passé de 9,5 millions \$ à plus de 10,5 millions \$ à partir du moment où les libéraux sont arrivés au pouvoir. Visiblement, dit-elle, l'enveloppe budgétaire ne parvient pas à combler tous les besoins.

La vice-première ministre reconnaît que le secteur de l'aide alimentaire est sous-financé. Le problème, explique-t-elle, est que les organismes oeuvrant dans ce secteur «ne sont pas qualifiés» dans les créneaux où l'argent est investi. «On a ajouté un million \$, mais ça a été redistribué aux organismes déjà subventionnés; ça n'a pas été redistribué à l'aide alimentaire... Je ne peux pas affirmer que l'on va trouver une solution d'ici une semaine, mais on essaie de trouver une solution à long terme», fait-elle valoir.

Partenariat

Suite de la page A1

L'avantage d'une telle approche pour l'État serait l'élimination des dépassements de coûts, comme c'est le cas actuellement avec le prolongement du métro de Montréal. C'est le partenaire privé qui assumerait les risques financiers. Évidemment, on s'attend à ce qu'une telle garantie fasse gonfler la facture.

C'est pourquoi, à chaque projet d'environ 15 millions \$ et plus, les gestionnaires publics devront calculer quelle option est la plus favorable aux citoyens sur un horizon de 30 ans. La méthode de calcul est si complexe et raffinée que, dans la balance, on inclut l'impôt récolté par Québec sur un contrat signé avec un partenaire privé.

Le Conseil du trésor compile sur son site les exemples de tels partenariats à travers le monde dans les secteurs aussi divers que les centres de détention, les bibliothèques, les usines de traitement des eaux, des écoles, des centrales électriques, les autoroutes, des centres récréatifs ou encore des hôpitaux.

Par exemple, la Nouvelle-Écosse a fait bâtir une trentaine d'écoles à la fin des années 1990 dans une formule de partenariat. Les ententes comprenaient généralement la conception, la construction, le financement et l'entretien pendant 20 ans. Après cette date, le gouvernement pouvait acquérir l'école, prolonger la location ou mettre fin au bail.

Cette option peut être séduisante pour les commissions scolaires québécoises. Leurs vieux bâtiments coûtent cher à entretenir, à chauffer et à rénover. En outre, elles doivent dépenser beaucoup d'argent en transport scolaire car leurs écoles sont très souvent situées loin des nouvelles banlieues remplies de jeunes familles.

Autres exemples présentés: au Royaume-Uni, champion toute catégorie du PAPP, deux prisons ont été construites et sont gérées par des entreprises privées. Leur construction a coûté 10% moins cher qu'en mode conventionnel.

Au Nouveau-Brunswick, la Ville de Moncton a attribué deux contrats pour la production et l'exploitation d'une usine d'eau potable. Les économies prévues sont estimées à 12 millions \$.

On peut en lire ainsi pendant des pages et des pages...

ARMOIRE EN PIN



Magnifique reproduction de qualité supérieure. Bonnetière 550 \$. Garderobe 700 \$. Meuble audio-vidéo 900 \$. Armoire pointe de diamant 875 \$. Armoire gendarme 990 \$. Lit "queen" à panneau 575 \$. Secrétaire à dessus enroulant 450 \$. Bibliothèque. Table en pin ou merisier. Banc d'entrée. Table de nuit.
Venez voir pourquoi / à nos meilleurs prix.
L'antiquaire du village,
75, Grande rue
Ste-Catherine-de-Hatley
Tél. : 868-0774

Le meilleur SERVICE GARANTI

DIVERSIMANTO honore les CERTIFICATS D'ASSURANCE et D'ENTREPOSAGE de la compétition aux MÊMES CONDITIONS et surtout au MÊME PRIX que l'an dernier, sur présentation de votre facture ou de votre certificat.

- Protection d'assurance équivalente ou même supérieure.
- Respect des dates de renouvellement de votre assurance actuelle.

DE PLUS
Déposez personnellement votre manteau chez nous et **OBTENEZ UN FOULARD DE SOIE GRATUITEMENT!**
SUR PRÉSENTATION DE CETTE ANNONCE

SERVICE GRATUIT
CUEILLETTE À DOMICILE PARTOUT EN RÉGION

422, rue King Est, Sherbrooke
Stationnement (Ancien Taxi Sherbrooke)
(819) 564-1337
Sans frais : 1 888 564-1337

CONCOURS
GAGNEZ 500\$ EN BON D'ACHAT

Répondez à la question suivante en vous inscrivant sur notre site internet www.diversimanto.com et courez la chance de gagner 500\$ en bon d'achat échangeable chez Diversimanto.

Question : **Trouvez 1 des 10 conseils pratiques au sujet de l'entretien de votre fourrure?**

BONNE CHANCE!

Commentaire

Que faire de plus utile avec 4,5 M \$?



Luc Larochelle
luc.larochelle@tribune.qc.ca
SHERBROOKE

Dans nos vies pleines de paradoxes, la raison se révèle parfois à travers la bêtise, si grossière soit-elle. Loin de d'invalider les choix du précédent gouvernement sur les fusions municipales, les études publiées cette semaine par le gouvernement libéral en renforcent plutôt les fondements, du moins à Sherbrooke. Pour tenir un engagement électoral farfelu, le premier ministre Charest et son gouvernement sont d'ailleurs plongés dans une mer de contradictions.

Autonne 2000. Lucien Bouchard répète que son gouvernement est déterminé à aller jusqu'au bout dans la réorganisation municipale. À Sherbrooke, les neuf maires -Waterville fait alors partie de la MRC de la région sherbrookoise- entreprennent des discussions que le gouvernement provincial supervise par l'intermédiaire du mandataire Pierre Gauthier, désigné par la ministre Louise Harel.

À ce moment, Jean Charest défend la pleine autonomie des élus locaux. «Il ne m'appartient pas de dire aux maires quoi faire. Ils sont mieux placés que moi pour déterminer ce qui est dans l'intérêt de leurs contribuables», déclare alors M. Charest en préconisant la voie de la négociation. Au plus, évoque-t-il la mise en place d'un mécanisme d'arbitrage «si des gens se cachent derrière des estimés alors qu'on doit discuter des coûts réels».

Aujourd'hui, dans le fauteuil de premier ministre, M. Charest coupe court à la négociation et au dialogue de bonne foi dont il se faisait l'ardent défenseur dans l'opposition. Son gouvernement a fixé dans la loi 9 les équipements pour lesquels les citoyens qui voudront se détacher de Sherbrooke devront payer. Un point, c'est tout.

Actuellement, tous les contribuables de Sherbrooke contribuent à l'entretien de la plage municipale de Deauville ou à la Maison de la culture de Bromptonville.

Ni l'une ni l'autre n'apparaît dans la liste des équipements régionaux qui tomberaient sous la responsabilité du conseil d'agglomération. Détachés

de Sherbrooke, les Deauvillois ou les Bromptonvillois auraient néanmoins, eux, l'obligation de souscrire au financement du Petit théâtre de Sherbrooke.

Jean Charest a-t-il tenu sa promesse de l'autonomie locale et du libre choix?

Si les défusionnistes estiment qu'ils peuvent pousser un autre gouvernement vers la sortie et veulent miser sur l'écoute plus attentive d'un troisième premier ministre, qu'ils tentent leur chance en s'accrochant aux pantalons de Mario Dumont! Le pari sera risqué puisque les deux autres partis ont tablé sur des positions semblables pour rétablir l'équité fiscale.

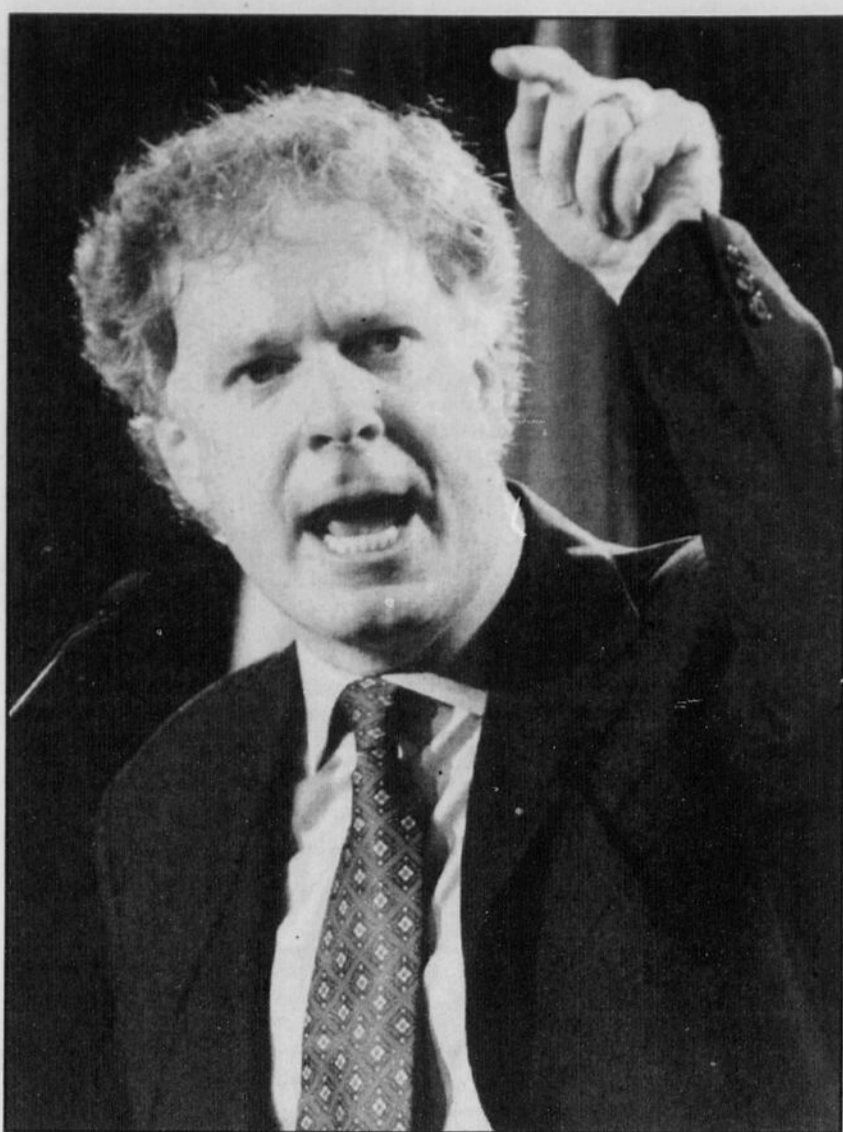
Reportons-nous au rapport du mandataire Gauthier, en février 2001, qui exposait les écarts que la fusion est en voie de corriger et qu'un conseil d'agglomération verrait à éliminer dans l'hypothèse d'un démembrement de la ville unifiée. Le diagnostic tenait en une phrase: «74 pour cent des dépenses régionales relèvent de la Ville de Sherbrooke (ancienne) alors que son évaluation foncière, son nombre de ménages et sa population ne représentent respectivement que 59, 58 et 56 pour cent de la MRC».

Québec a agi pour éliminer ce déséquilibre.

Les libéraux se sont indignés du «coup de force péquiste», or celui qu'ils assèment aujourd'hui est bien pire

Les libéraux se sont indignés du «coup de force péquiste», or celui qu'ils assèment aujourd'hui est bien pire. Le rattrapage fiscal étalé plusieurs années avec la fusion bousculait moins le portefeuille des banlieusards que le recouvrement brusque qui serait appliqué dès la première année avec la fiscalité d'agglomération, l'alternative dont les libéraux ont fait la promotion pour amadouer les électeurs.

Les tableaux publiés cette semaine par *La Tribune* à partir de l'étude de



Aujourd'hui, dans le fauteuil de premier ministre, Jean Charest coupe court à la négociation et au dialogue de bonne foi dont il se faisait l'ardent défenseur dans l'opposition.

Raymond Chabot Grant Thornton montraient qu'un rattrapage instantané coûterait 476 \$ de plus sur trois ans au propriétaire d'une maison moyenne à Rock Forest, 632 \$ de plus à Deauville, 909 \$ de plus à Saint-Élie et 1061 \$ de plus à Bromptonville. Ça vous tente vraiment de payer en un seul versement?

Le gouvernement Charest avait une promesse à honorer et il utilise nos impôts pour le faire

- 600 000 \$ juste pour l'étude concernant Sherbrooke. L'avenir nous dira s'il en paiera un prix politique. Mais

avec un pareil cirque financé à coups de millions, il sape dès maintenant, et avant même de commencer, les forums régionaux au cours desquels il veut nous alerter la précarité d'un Québec qui croule sous le poids de dettes et des impôts trop élevés!

Une mer de contradictions, disais-je.

Par contre, localement, nous avons un pouvoir direct et immédiat sur la suite des choses puisque ce sont nos taxes municipales qui seront sollicitées si les lendemains référendaires sont douloureux.

Honnêtement, n'y a-t-il a pas plus urgent et plus utile pour la communauté sherbrookoise que d'engloutir 4,5 M \$ dans des référendums et dans la reconstitution d'anciennes villes. Quatre millions et demi, si tout le monde part, si Sherbrooke éclate en huit morceaux. Les coûts pourraient être moindres avec moins de départs, j'en conviens. Sauf qu'au lieu de s'investir à ressusciter le passé, il faudrait mieux investir dans le futur.

Pour une fraction de ces 4,5 M \$, les Sherbrookoïses pourraient se payer des études éclairantes pour établir des paramètres de gestion afin d'orienter la nouvelle ville. Une étude sérieuse sur les coûts de main-d'oeuvre; une autre pour vérifier ce que les administrations municipales de Granby, Drummondville, Gatineau ou Chicoutimi ne dépensent pas et que nous payons à Sherbrooke.

Que l'on soit de l'ancien Sherbrooke, d'Ascot, de Deauville, de Bromptonville, de Fleurimont, Lennoxville, Rock Forest ou Saint-Élie, le plus utile pour chacun de nous serait de savoir, une fois pour toute, ce que l'administration municipale de Sherbrooke nous offre de plus qu'ailleurs avec les 15 millions de dollars de profits générés par Hydro-Sherbrooke.

À passer nos journées à compter les piastres, les cinq piastres et les dix piastres qu'un voisin doit à l'autre et se disputer sur le moment où le remboursement sera effectué, on passe aussi à côté d'enjeux beaucoup plus importants.

Sherbrooke dispose d'un levier économique exceptionnel lui procurant 10 pour cent plus de revenus que tout autre ville de taille comparable. Avons-nous su l'exploiter à son plein potentiel et autrement que pour maquiller certaines de nos carences administratives?

Que ceux qui ont l'esprit assez ouvert pour s'attaquer aux vrais défis de l'avenir restent et que ceux dont la vision s'arrête aux limites de leur ancienne ville partent. On vous dira où et quand envoyer votre chèque à la grande paroisse!

Ça me dit de rire

À la suite du témoignage de Chuck Guité, Paul Martin songe à se nommer ambassadeur au Danemark pour assurer son avenir avant les prochaines élections fédérales.

ACURA MDX 2004

Premier de classe, à tous les points de vue.

Location à partir de

598\$* par mois 48 mois

Comptant	Paiement
6 848 \$	598 \$*
3 488 \$	678 \$*
0 \$	758 \$*

Incluant:

- moteur V6 SACT de 260 chevaux
- 4 roues motrices avec système de gestion variable du couple (VTM-4)
- chaîne sonore AM/FM/CD à 8 haut-parleurs
- garnitures intérieures en cuir
- assistance de la stabilité du véhicule (VSA)
- ordinateur de route
- et tellement plus...

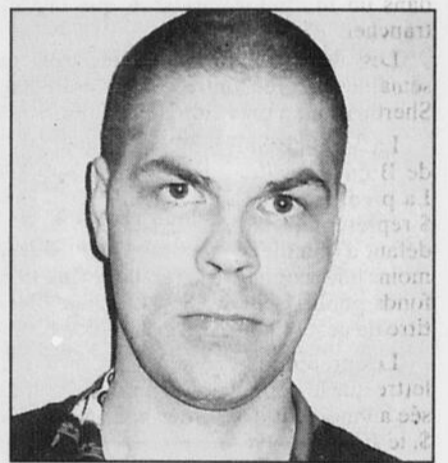
Transport et préparation inclus
Aucun dépôt de sécurité • Allocation de 96 000 km



PRECISION ACURA
S H E R B R O O K E

4900, boul. Bourque **ROCK FOREST**
(819) 564-8909

*Offres de location-bail d'une durée limitée, par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. S.A.C. seulement. Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois établis pour l'Acura MDX (modèle YD1864JN) 2004 neuf. Un acompte de 6 848 \$ vous donne un versement mensuel de 598 \$ et un total des paiements de 35 552 \$. Un acompte de 3 488 \$ vous donne un versement mensuel de 678 \$ et un total des paiements de 36 032 \$. L'option 0 \$ comptant vous donne un versement mensuel de 758 \$ et un total des paiements de 36 384 \$. Un premier versement est requis et un acompte pourrait être exigé. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,15 \$ par kilomètre supplémentaire). Transport et préparation inclus, frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Les deux premiers services d'entretien sont compris. Le modèle offert peut différer de la photographie. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Du 1^{er} au 30 avril 2004.



Steve Potvin

Accusé d'agression

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

Appréhendé la veille à Magog par des enquêteurs de la Régie de Police Memphrémagog, un homme de 35 ans a été amené devant la juge Danielle Côté, de la Cour du Québec, afin de répondre à des accusations de crimes à caractère sexuel commis à l'endroit d'une fille d'âge mineur.

Steve Potvin, de Magog, a vu le ministère public déposer contre lui des accusations d'agression sexuelle, de séquestration, de menaces de mort et alors qu'il se trouvait en situation d'autorité, d'avoir commis des attouchements sexuels à l'endroit de la victime et de s'être lui-même fait toucher.

Représenté par le défenseur Maxime Bernatchez, les allégations ont été niées.

C'est le procureur André Campagna qui agit pour le ministère public dans cette affaire.

RENOUVELLEMENT du CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE

Période de mise en candidature du **26 avril au 20 juin 2004**

Jeune et engagé

Secrétariat à la jeunesse
Québec

1 800 463-5306 www.jeunes.gouv.qc.ca/candidature 15-30 ans

Un compte de téléphone salé

Deux dames de la région sont victimes de fraude par internet

Evelyne Leblanc
SHERBROOKE

Plusieurs résidents de la région de l'Estrie se sont trouvés de la famille ou des amis à Sao Tomé en Afrique, à l'île de Nauru dans le Pacifique et à l'île polynésienne de Tuvalu, comme par magie et sans qu'ils ne le sachent. La surprise a été totale pour deux clientes du service interurbain de Bell, Anne Belleau de Saint-Élie et pour Manon Lefebvre du Canton d'Eaton, lorsqu'elles ont ouvert leur compte de téléphone cette semaine. Celui-ci grimpeait pour la première à quelque 170\$ et pour la seconde à plus de 235\$ d'interurbains effectués dans des pays aussi exotiques qu'inconnus pour ces dames. Ces appels ont pour la plupart été effectués à des heures où, normalement, tout le monde dans la maison dormait à poings fermés.

Sans attendre, elles ont prévenu Bell Canada où l'on s'est contenté de leur répondre qu'on ne pouvait rien pour elles et qu'elles devraient payer la facture en entier même si elles prétendaient ne pas avoir effectué de plein gré ces appels.

«Bell s'en lave les mains carrément. La personne qui m'a parlé n'a rien voulu entendre. Elle a d'abord accusé mes enfants d'être à l'origine du problème. Ensuite, elle m'a simplement proposé de bloquer tous mes interurbains, de m'abonner à Internet haute vitesse et de mettre une ligne privée sur l'ordinateur... tout ça coûte cher et profite à l'entreprise. J'ai aussi voulu savoir le solde de mon compte pour la portion du mois amorcée



Plusieurs résidents de la région de l'Estrie se sont trouvés de la famille ou des amis à Sao Tomé en Afrique, à l'île de Nauru dans le Pacifique et à l'île polynésienne de Tuvalu, comme par magie et sans qu'ils ne le sachent. La surprise a été totale pour deux clientes du service interurbain de Bell dont Anne Belleau.

et elle s'est butée à me dire qu'elle n'était pas autorisée à le faire», explique Mme Lefebvre.

Une fenêtre fermée

Le stratagème ayant permis à un quelconque virus ou une personne de s'introduire dans l'appareil de ces dames, mais aussi de plusieurs autres personnes, débute lorsque quelqu'un clique sur le X de fermeture, à la droite d'une fenêtre

pop-up non désirée. Ce simple geste routinier se révèle toutefois autre, car il ouvre en fait la porte sur l'ordinateur et surtout, sur la ligne téléphonique de son propriétaire sans qu'il ne le sache. Et ça, plusieurs personnes d'un peu partout en région et même d'ailleurs en ont constaté les effets beaucoup trop tard pour éviter des factures astronomiques.

«Selon le CRTC, Bell connaît ce problème depuis deux ans et demi. Selon toute vraisemblance, Bell est complice

de cette fraude par son inaction, en obligeant les gens à payer leur facture sous peine d'obtenir une mauvaise note de crédit et en leur proposant comme seule solution de prendre encore d'autres services. Cette condescendance et ce mépris démontrent bien que ce ne sont pas les clients, mais l'argent empoché que cette entreprise estime le plus», constate Anne

Belleau. Chose certaine, ni Mme Belleau, ni Mme Lefebvre ne comptent rembourser sans protester ces frais injustement facturés. Elles comptent aussi présenter leur dossier devant la Cour des petites créances. «À l'Office de la protection du consommateur, on m'a recommandé de faire parvenir un chèque pour mes frais d'utilisation habituels et un second chèque sous protêt accompagnée d'une mise en demeure où il sera inscrit que si Bell encaisse ce chèque s'est que l'entreprise est complice d'une fraude et que je les poursuis», souligne Mme Belleau.

Depuis qu'elle a ouvert son compte de téléphone, la dame de Saint-Élie multiplie ses recherches. «Je me suis informée auprès de Sprint, Primus et Yak. Le plus cher que ces entreprises demandent pour un interurbain à Nauru est 64¢ la minute alors que Bell en réclame 3,09\$ la minute. La Gendarmerie royale du Canada enquête déjà dans un dossier semblable et en leur parlant, on m'a conseillé de prendre une connexion par le câble, de débrancher mon modem téléphone et d'annuler les services 0 et 1 avec Bell pour prendre un service interurbain avec Distributel, par exemple», affirme-t-elle.

À chaque jour, les deux dames apprennent que les gens dans leur situation sont de plus en plus nombreux et elles souhaitent que tous ne se laisseront pas bernier sans rien faire. «Il faut dénoncer peu importe le montant», lance Mme Lefebvre.

La Ville et les Optimistes restent à couteaux tirés

La confrontation juridique se prépare à propos de la vente du Centre communautaire de Bromptonville

Luc Larochelle
SHERBROOKE

Pendant que la Ville de Sherbrooke continue à réclamer des redevances sur la vente récente du centre communautaire de Bromptonville le Club Optimiste refuse toujours de lui en verser et l'Alliance autochtone Malawbak de Sherbrooke, qui vient d'acquiescer le bâtiment, se retrouve dans un tourbillon juridique que la Cour supérieure aura à trancher.

Les avocats représentant les trois parties ont tenu cette semaine une rencontre préparatoire au Palais de justice de Sherbrooke en prévision de l'audition de la cause.

La Ville de Sherbrooke, au nom des intérêts des citoyens de Bromptonville, a inscrit deux requêtes devant le tribunal. La première vise à obtenir la totalité du montant de 316 000 \$ représentant le fruit de la vente du Centre opti-récréatif. À défaut d'obtenir ce montant, la Ville demande au tribunal d'au moins lui reconnaître le remboursement des subventions et des fonds publics que le Club Optimiste a obtenus en agissant à titre de gestionnaire des installations.

Les prétentions de la Ville s'appuient notamment sur une lettre que le député de Richmond-Wolfe, Alain Tardif, a adressée au moment d'accorder une subvention fédérale de 125 000 \$, le 15 février 1984.

«Il est clairement écrit dans cette lettre que l'argent n'est pas remis au Club Optimiste et que personne ne sera jamais propriétaire de l'édifice devant servir à des fins communautaires», soutient l'avocat de la Ville, Me Claude Villeneuve.

Les dirigeants du Club Optimiste ont pris soin de ne pas empocher les 150 000 \$ litigieux (le montant de la subvention fédérale plus une somme de 25 000 \$ recueillie lors d'une levée de fonds) en faisant bénéficier l'Alliance autochtone d'un rabais équivalent à cette somme sur le prix payé lors de la transaction conclue le mois dernier.

«Ce faisant, le Club Optimiste a reconnu qu'il avait des responsabilités financières envers la communauté et nous croyons qu'il n'appartenait pas à ses dirigeants de décider qui devait bénéficier des fruits d'une vente», allègue Me Villeneuve.

Un souhait, pas une obligation

Pour l'avocat représentant le Club Optimiste, Me André Monette, la prétention de la Ville n'a aucun fondement légal.

«Le député Tardif émettait un souhait personnel, mais il n'y a aucune référence semblable dans les documents officiels liés à la subvention versée par Ottawa, qui a été allouée dans le cadre d'un programme de relance d'emplois. Les dirigeants du Club Optimiste ont agi de bonne foi, sans aucune obligation légale», rétorque-t-il.

Les procureurs des parties se sont

entendus sur certaines dates pour poursuivre les procédures préalables au procès. La cause risque d'être pendante durant plusieurs mois.

L'Alliance autochtone Mamlawbak de Sherbrooke est également visée par la requête de la Ville, à titre de partie «solidairement responsable» des fonds sur lesquels la municipalité prétend avoir des droits.

CONCEPT ÉLECTRONIQUE
900, Bowen Sud 563-8250

RÉPARATION - Télévision
- Vidéo
- Système de son
- Téléphone
- Télécommande
- Micro-ondes
- Jeu vidéo
- Laser - DVD

Garantie 12 mois

Je fais des estimations par téléphone...

Vérification GRATUITE Valeur de **20 \$**
Valide pour 1 appareil avant le 1er juin 2004

MEPHISTO® AIR-BAG

MEPHISTO PREND SOIN DE VOTRE DOS

Pour amortir les chocs qui éprouvent continuellement les articulations, les disques et la colonne vertébrale, MEPHISTO équipe certains modèles du nouveau système AIR-BAG. Ce système comprend des amortisseurs de chocs en caoutchouc transparent placés au niveau

du talon et de la voûte plantaire, ainsi qu'un dispositif spécial AIR-BAG, en caoutchouc naturel souple pourvu de petites alvéoles à coussin d'air. Le système d'absorption de chocs AIR-BAG équipe dès à présent de nombreux modèles. Pour hommes et femmes.

**Du 22 au 25 avril
Journée Mephisto
« Recevez un cadeau avec achats à prix régulier! »**

CHAUSSURES GRÉGOIRE
L'EXPÉRIENCE À VOS PIEDS

**2287, rue King Ouest
AUX PROMENADES KING 562-2244**
VENEZ VOIR LA PLUS GRANDE COLLECTION MEMPHISTO EN ESTRIE

UNIQUE EN ESTRIE

Une thérapie naturelle au secours des enfants en troubles d'apprentissage

La Réorganisation Neuro-Fonctionnelle est une méthode thérapeutique efficace pour :

- Hyperactivité
- Déficit d'attention
- Dyslexie
- Troubles du langage, de la lecture et de l'écriture
- Troubles du développement neurologique

Magog 819-572-1905
Appelez pour une consultation d'information gratuite. 120732

Glidden Peintures Glidden Glidden

vente

SUPER ÉVÉNEMENT INTERIEUR/EXTERIEUR

Dépêchez-vous! La vente se termine le 2 mai 2004

Économisez **1000 \$** de papiers peints en catalogue **40%**

2320, rue King Ouest, Sherbrooke Tél.: **566-6366**

TENDANCES meubles
L'ART DE REINVENTER SON CHEZ SOI

Parce que le confort, c'est très tendance.

PAIEMENT 36 MOIS SANS FRAIS NI INTÉRÊT

LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITES

DÉCO CENTRE
BUREAU & BUREAU
600, rue Galt Ouest, Sherbrooke, Qc
www.tendancesmeubles.com

(819) 569-9585 (819) 569-9529 (819) 569-9588

RÉNO DÉPÔT®

**Regardez qui fait encore
baisser le coût de la peinture!**

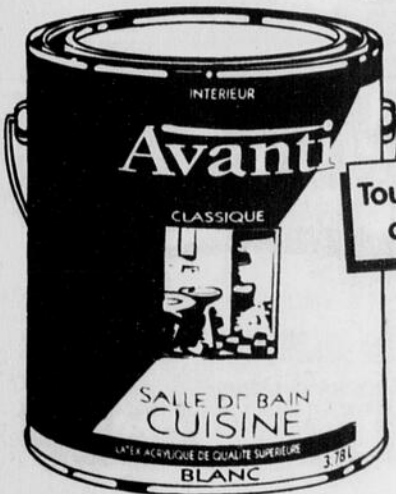


Toutes les couleurs
au même prix!

LATEX ACRYLIQUE D'INTÉRIEUR FINI PLATINE

Blanc titane et naturel. Ne jaunit pas.
Couvre bien, lavable.
Fini doux et lisse. Écologique.
174-5105 (146883)

27⁸⁴
3.78 L



Toutes les couleurs
au même prix!

LATEX ACRYLIQUE POUR CUISINES/SALLES DE BAINS

Blanc. Lavable. Aussi pour
chambres de bébé,
hôpitaux et autres.
577-00 (248867)

19⁹⁷
3.78 L



NOUVEAU!

LATEX POUR PLAFONDS

Peinture rose devient blanche
lorsqu'elle sèche. Permet de voir
où la peinture est appliquée.
8350.013 (290800)

23⁴⁸
3.78 L



Toutes les couleurs
au même prix!

LATEX D'INTÉRIEUR FINI SATINÉ

Récurable. Résiste à la moisissure
dans les cuisines et salles de bains.
8400.13 (265566)

29⁹⁷
3.78 L



APPRÊT-SCELLEUR D'INT. AU LATEX ACRYLIQUE

Blanc. Couvre bien, prépare
la surface pour une couche de
latex ou d'alkyde.
56120 (116566)

22⁹⁵
3.78 L



LATEX ACRYLIQUE D'INTÉRIEUR FINI VELOUTÉ

Blanc naturel. Couvre bien,
fini doux et lisse. Lavable.
Pour les salons, chambres
à coucher et salles à manger.
173-501 (146873)

28⁹¹
3.78 L



APPRÊT/BOUCHE-PORES POUR PLACOPLÂTRE

Blanc. Sèche rapidement,
couvre bien.
15301C (191961)

15⁹⁸
3.78 L

SHERBROOKE
600, Jean-Paul-Perrault

OUVERT :
• LUN. AU VEN. DE 8 H À 21 H
• SAM. DE 8 H À 17 H
• DIM. DE 8 H À 17 H

Si jamais vous trouvez
un article identique à
plus bas prix ailleurs, que
nous pouvons vérifier,
nous vous l'offrirons au
même prix que notre
concurrent moins

10% SUR-LE-CHAMP... GARANTI!

En raison des fluctuations du marché, les prix peuvent varier après le 29 avril 2004. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités à un nombre raisonnable, pour nos clients entrepreneurs comme pour le grand public. Nous nous efforçons de faire une publicité juste et véridique. Par ailleurs, une erreur humaine ou mécanique pourrait survenir. Dans un tel cas, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour satisfaire notre clientèle. Nos prix ne comprennent pas la TPS ni la TVQ. Notre garantie de prix imbattables, avec 10% de moins sur-le-champ, ne s'applique pas aux soldes de liquidation, de fin de saison et de faible de nos concurrents. Certains produits peuvent différer des illustrations. © Réno-Dépôt inc. 2004

CELUI QUI FAIT BAISSER LE COÛT DE LA RÉNOVATION® À SHERBROOKE!

Sabrina recevra un rein de sa maman

Les revenus de la famille seront à la baisse et le séjour à Montréal sera très long



France Lefebvre a décidé de donner un de ses reins à sa fille Sabrina. Elles ont développé une belle complicité. La Tribune, Guy Marchand



Guy Marchand
guy.marchand@latribune.qc.ca
RICHMOND

Sabrina Patrick recevra prochainement l'un des plus beaux cadeaux qu'elle n'a jamais imaginé, alors que sa mère France Lefebvre, fera don d'un de ses reins à sa fille, qui souffre d'insuffisance rénale depuis sa naissance en 1991.

«Je veux qu'elle mène une vie normale, qu'elle puisse jouir de la vie, elle qui est atteinte de la maladie depuis sa naissance», a déclaré Mme Lefebvre. Elle en est présentement rendue à un épuisement de sa fonction rénale, de sorte qu'il ne lui reste que

16 pour cent de ses capacités et, si rien n'a fait, elle devra avoir recours à la dialyse en vieillissant», a t-elle expliqué.

Mme Lefebvre ajoute que sa fille de 13 ans doit suivre une diète stricte, en évitant tous les aliments à base de potassium et de phosphore et elle doit aussi prendre 9 pilules à tous les jours. Sa maladie a fait également qu'elle éprouve un retard de croissance. Malgré tout, Sabrina se porte relativement bien et tous les espoirs son maintenant permis, depuis que France a fait le choix de lui faire don d'un de ses reins.

«J'espérais un jour qu'elle puisse subir une greffe et au lieu d'attendre un donneur compatible, j'ai fait le choix en décembre 2002 de donner un de mes reins, a t-elle expliqué. J'espérais dès le début que ça puisse fonctionner et après plus d'une année d'exams et de traitements, nous avons enfin reçu l'approbation des médecins, à mon grand soulagement d'ailleurs.»

Une belle complicité s'est établie entre la mère et sa fille et toutes deux attendent avec impatience le grand jour qui devrait survenir vers le mois de juin, si tout se déroule comme prévu.

«Je suis consciente de tous les risques que cela implique et je suis heureuse de pouvoir traverser cette épreuve avec ma fille. Nous allons à l'hôpital ensemble et nous subissons les mêmes tests. C'est moins inquiétant pour nous deux et c'est avec beaucoup de confiance que nous abordons cette opération», a t-elle dit.

Conférence sur la pornographie et la sexualité



René-Charles Quirion
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

La Coalition sherbrookoise pour le travail de rue est préoccupée par le phénomène d'une pornographie facilement accessible et abondante sur Internet.

Afin de sensibiliser les différents intervenants qui oeuvrent auprès des pré-adolescents et adolescents, la Coalition a invité la sexologue Jocelyne Robert à venir présenter une conférence et discuter de la question le 9 juin prochain à Sherbrooke.

«Plusieurs intervenants sociaux du Québec sont mobilisés face à cette question. Internet est maintenant disponible partout sans que le suivi parental n'ait nécessairement été mis en place. C'est outil d'information intéressant, mais qui renferme aussi beaucoup de pollution. La réalité de la sexualité rejoint rapidement les jeunes. La première initiation qu'ils ont à la vie sexuelle est souvent les images sur Internet qui ne présentent pas toujours une image positive. La sexualité axée sur la performance crée certainement de l'anxiété chez les jeunes», estime Danielle Dupuy.

Parallèlement à ce phénomène, l'âge des premières consommations de stupéfiants et d'alcool a tendance à diminuer.

«Nous émettons l'hypothèse qu'il existe peut-être un lien entre le phénomène d'accès facile à la pornographie lors de l'éveil sexuel et la consommation de plus en plus tôt chez les jeunes. Étant donné qu'Internet est un phénomène en émergence, il est justifié de se poser la question à ce niveau», indique Danielle Dupuy.

Les personnes intéressées à assister à cette conférence qui se déroulera entre 13 h 30 et 16 h à la bibliothèque Éva-Sénécal peuvent réserver leur place au coût de 30 \$ auprès de la Coalition sherbrookoise pour le travail de rue au 822-1736. Une douzaine de places sont disponibles.

Besoin d'aide

Cette intervention chirurgicale et la convalescence qui vont suivre, ne seront pas sans déranger les habitudes de la famille de Dany Patrick et France Lefebvre, qui ont trois autres enfants et dont le conjoint est aux études. «C'est peut-être là notre seul soucis, puisque je serai absente de mon travail d'auxiliaire fa-

miliaire au CLSC d'Asbestos pendant une période de quelques mois et les revenus seront à la baisse durant notre séjour à l'Hôpital pour enfants de Montréal, a t-elle déclaré. Nous en aurons pour au moins deux mois à séjourner à Montréal après la greffe et nous sommes à la recherche d'organismes qui pourraient nous venir en aide, car les dons seront grandement appréciés», a t-elle dit.

Le couple Patrick-Lefebvre peut être joint au 826-2104.



VOTRE DENTISTE PEUT VOUS ÉCLAIRER SUR LE CANCER DE LA BOUCHE.

Chaque année, 700 Québécois apprennent qu'ils ont le cancer de la bouche. Votre dentiste peut le détecter dès ses débuts par un examen clinique effectué lors de la visite de routine. Il peut aussi vous aider à en comprendre les causes et à en reconnaître les signes.



www.odq.qc.ca

Cela pourrait vous sauver la vie.

120001

CARON ET GUAY
MANUFACTURIER DE PORTES ET FENÊTRES



Les vrais spécialistes

EN PORTES ET FENÊTRES

vous conseillent

LA NOUVELLE FENÊTRE PRESTIGE HT-1000 :

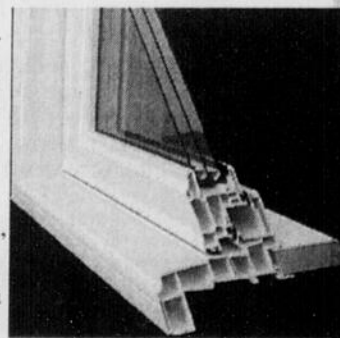
L'IMPRESSONNANT RÉSULTAT DE 2 GÉNÉRATIONS ET DE 50 ANNÉES D'EXPÉRIENCE!

Caron et Guay inc. est fière d'annoncer l'arrivée de la toute nouvelle fenêtre à battants SÉRIE PRESTIGE HT-1000. Une fenêtre révolutionnaire conçue dans le but de satisfaire pleinement les consommateurs, désireux de se procurer un produit de qualité; l'impressionnant résultat de plusieurs années d'expérience!

Toutes les composantes de fabrication de la fenêtre HT-1000 sont de première qualité. Il n'y a aucune imitation dans ce système comme on en voit trop souvent sur le marché des fenêtres au Québec.

CARACTÉRISTIQUES DE LA SÉRIE HT-1000 :

- une fenêtre conçue à partir de la meilleure matière de poudre vierge de PVC, actuellement disponible en Amérique du Nord, lui donnant un fini ultra-blanc et très lustré;
- design et esthétique exceptionnels;
- nombre élevé de chambres d'air et épaisseur des parois de PVC, totalisant plus de 2 mm;
- moustiquaire d'extrusion d'aluminium et système de quincaillerie ultrarobuste;
- coupe-froid de type « santoprene » qui procure à la HT-1000 une étanchéité parfaite, par temps très froid;
- rendement énergétique élevé, attribuable à la grande rigidité de ses composantes et de son verre thermos, double ou triple.



Nouvelle coupe de fenêtre Série Prestige HT-1000.

Vous désirez obtenir un produit qui dépasse toutes les normes de l'industrie? Pensez Caron et Guay!

Estimation gratuite

réno-maître

Une qualité supérieure au meilleur prix! Construction et rénovation

2003 Lauréat argent PME

2002 Lauréat argent PME

MÉRITE COMMERCIAL DES JARDINS 2000

Jeune personnalité d'affaires 2000

CARON ET GUAY une valeur sûre!

4696, boul. Bourque, Rock Forest (819) 569-6006 1-800-797-2459 (sans frais)

www.caronetguay.com

RBQ 2962-2590-25

CHRONIQUE MINCEUR

Maigrissez en mangeant à votre faim

- Perdez du poids et obtenez un regain d'énergie en mangeant à votre faim.
- Reprenez votre santé en main...

- Cholestérol élevé
- Diabète
- Problèmes menstruels
- Migraine
- Hypoglycémie
- Hypertension
- Problèmes digestifs

Chez bioligne, pour maigrir, il faut manger!

Après votre première consultation gratuite, vous serez en mesure de décider si le programme personnalisé Bioligne vous convient.

- Perdez du poids naturellement et rapidement;
- Mangez à votre faim 3 repas par jour;
- Calories illimitées et aliments variés;
- Faites le plein d'énergie et de vitalité;
- Pour des résultats assurés, **CONSULTEZ!**

Analyse gratuite de votre métabolisme vous permettant d'obtenir sans frais une analyse de la composition du corps (proportion des graisses) ainsi qu'une série de tests cliniques permettant de déterminer votre profil physiologique.

Téléphonez maintenant pour un rendez-vous (819) 821-3646

Première consultation **GRATUITE**
Centre Nutrition Santé



4777, boulevard Bourque bureau 100, Sherbrooke

Mieux se nourrir pour mieux maigrir.

120986

J'ai consulté les astres.

J'ai fouillé dans mes papiers.

J'ai demandé à mon beau-frère, à ma voisine...

Et puis un jour, j'ai dit « C'est assez! »

J'ai utilisé **simul R** retraite

Outil de simulation des revenus à la retraite

ENSIN, je sais!

rrq.gouv.qc.ca

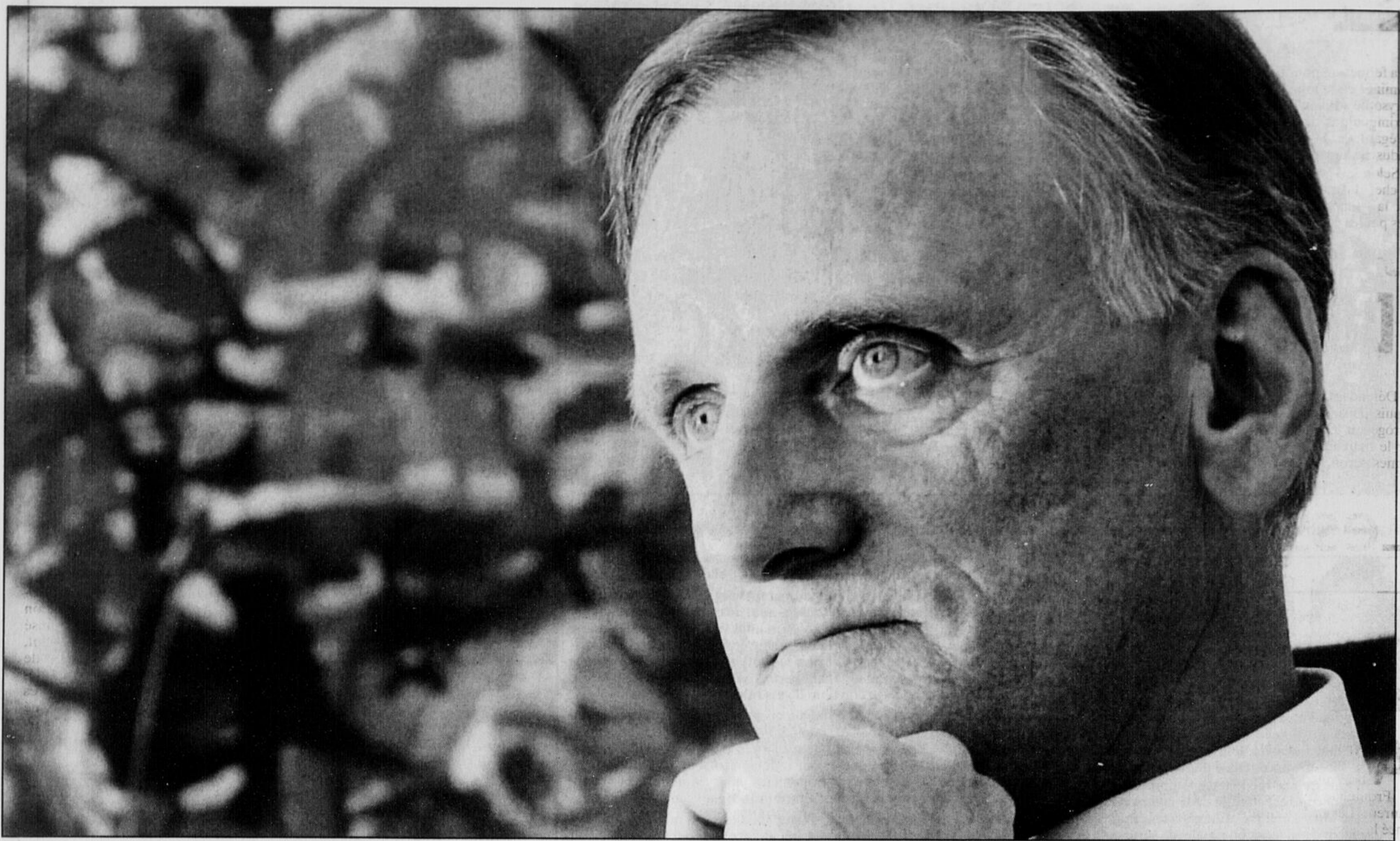
Régie des rentes Québec

121298

Point de mire

LA GRANDE ENTREVUE DU SAMEDI

www.cyberpresse.ca



MICHEL CLAIR Toujours plus loin



Gilles Fisette

gilles.fisette@latribune.qc.ca
MONTREAL

La politique, dit-il, c'est bien fini pour lui... Quoiqu'il n'est pas dit qu'il ne sera pas, un jour, alors qu'il sera à la retraite, maire de sa municipalité, à Saint-Michel-de-Bellechasse, où il possède une maison depuis deux ans.

Michel Clair a lancé cette dernière phrase en riant, un peu comme une boutade. Mais on peut parier qu'il y a un fond de vérité.

Pourrait-il en être autrement de la part de quelqu'un qui a été ministre, à 29 ans, dans le cabinet de René Lévesque? Ministre du Revenu, puis ministre des Transports, président du Conseil du trésor, ministre de l'Énergie et des ressources naturelles et même, durant deux jours, ministre par intérim aux Affaires sociales.

Pourrait-il en être autrement, aussi, de la part de quelqu'un qui s'est fait expulser de l'école primaire à cause, justement, d'activités politiques?

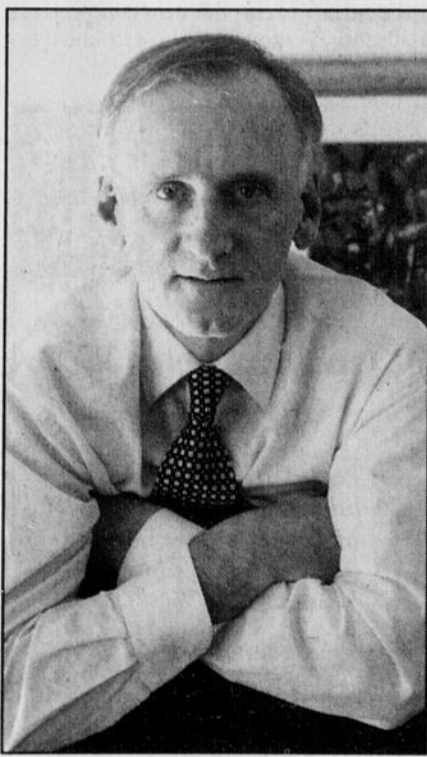
«Mon engagement en politique a effectivement commencé jeune. Je viens d'une famille libérale. Mon père était l'organisateur du candidat Bernard Pinard qui est devenu ministre des Trans-

ports dans l'équipe du tonnerre de Jean Lesage. J'ai été expulsé de la petite école de rang, le jour de mes dix ans, pour activités politiques, pour avoir milité pour le Parti libéral et pour M. Pinard... La maîtresse ne l'avait pas pris. Il faut dire que son père était l'organisateur du candidat unioniste. Moi qui étais un petit gars tranquille, je n'en revenais pas. J'ai réalisé qu'il y avait quelque chose-là, la politique, si on pouvait se faire expulser de l'école à cause d'elle. J'ai compris alors ce qu'était la politique et le rôle que ça joue dans la société.»

Aujourd'hui, après avoir roulé sa bosse un peu partout, notamment chez Hydro-Québec International, il est président et chef de la direction de la Générale de services de santé N.A., une entreprise spécialisée entre autres choses dans les soins aux personnes âgées en perte d'autonomie et qui compte plus de 1300 employés au Québec. Il n'est plus engagé en politique.

La vie, explique-t-il, est faite de méandres, mais elle est quand même linéaire. Il ne faut pas revenir en arrière. Mais, ajoute-t-il, il a toujours à cœur que la société continue de s'améliorer. Il a toujours le goût de pousser un peu plus loin la réflexion, d'envisager les choses nouvelles, de mieux faire ce qu'on fait déjà.

«Je ne suis pas quelqu'un de désillusionné. J'ai encore le goût de changer des choses. Il faut que ça bouge autour de moi. Ce qui m'impatiente dans la société, aujourd'hui, c'est que ma génération est devenue conservatrice. Non pas dans



Presse Canadienne

«Je ne suis pas quelqu'un de désillusionné. J'ai encore le goût de changer des choses. Il faut que ça bouge.»

le sens du parti politique. On peut être conservateur en étant péquiste, libéral ou adéquiste. Quand je dis conservateur, c'est plutôt dans le sens qu'on a tendance à s'asseoir sur nos acquis et à les défendre, à vouloir rien n'y changer. Nous avons perdu le sens de l'innovation, le goût de changer les choses. Nous sommes passés d'une génération qui, dans les années 1960 et 1970, voulait changer le monde, qui voulait construire l'État du Québec et faire émerger une nouvelle société, à une génération qui ne veut plus rien changer, de peur de perdre ses acquis. Au tournant des années 1980 ou je ne sais plus quand exactement, nous sommes devenus tranquilles plutôt que des gens de la Révolution tranquille. Nous avons peur d'aller plus loin. Et, quand je dis ça, je parle davantage social que politique.»

«Le poids social de la génération des baby boomers est très fort et pousse au conservatisme. Parce que les baby boomers occupent tous les postes d'influence et imposent leurs valeurs et leurs idées. En comparaison, quand on avait 25 à 35 ans, c'est notre génération qui avait une impulsion sur les événements, une impulsion de changement beaucoup plus grande que la place que l'on fait, aujourd'hui, aux idées de la génération des 25-35 ans. La vie, c'est le changement. Ce n'est pas le statu quo.»

Au départ, Michel Clair n'avait pas choisi sa vie de politicien. Il avait étudié en droit et en criminologie, d'abord parce que son frère avait choisi cette voie

et aussi parce que ses parents avaient eu à se battre pour se défendre contre un voisin, une carrière envahissante. Le droit lui avait alors exercé un attrait irrésistible sur lui.

Mais parce qu'il ne pouvait se contenter de faire une seule chose, le jeune avocat de l'Aide juridique était également chroniqueur dans un hebdomadaire et à la radio, en plus d'assumer une charge de cours à l'Université de Sherbrooke. Sans le savoir, il était devenu un homme public. Et c'est Pierre Riverin qui lui a ouvert les yeux sur cette réalité et qui l'a poussé vers la politique.

«J'avais 26 ans. On était en 1976. Trois ans plus tard, à vingt-neuf ans, je me voyais confier le ministère du Revenu. Pensait bien faire, mon sous-ministre, André Gauvin, avait organisé une réunion du comité de direction, l'après-midi même. J'en suis sorti complètement découragé. Je n'avais rien compris de ce qui s'était discuté autour de la table. J'étais dévasté. J'ai été pris d'une envie d'appeler M. Lévesque et de lui présenter ma démission. Je ne l'ai pas fait. J'ai finalement tiré des leçons de l'expérience: il faut prendre le temps de se former et, surtout, il ne faut pas jamais prendre de décision avant d'avoir bien compris un sujet. Et il vaut mieux avoir l'air naïf au début d'une exercice qu'à la fin. Quand tu as des responsabilités, il faut interroger, il faut chercher à comprendre avant de vouloir décider des choses. Cela m'a servi toute ma vie.»

Repères

- Il est né le 16 juin 1950, à Saint-Germain-de-Grantham
- A grandi au sein d'une famille de 6 enfants dont il est l'avant-dernier
- Diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke, en 1973
- Maîtrise en criminologie de l'Université de Montréal, en 1975
- Avocat à l'aide juridique de Drummondville, de 1974 à 1976
- Élu député de Drummondville en 1976 et en 1981
- Ministre du Revenu, de 1979 à 1981
- Ministre des Transports, de 1981 à 1984
- Président du Conseil du trésor, de 1984 à 1985
- Ministre de l'Énergie et des ressources naturelles, en 1985
- Directeur du cabinet du chef de l'Opposition, entre 1985 et 1987
- Directeur de l'Association des centres d'accueil du Québec, de 1987 à 1994
- Sous-ministre aux Ressources naturelles, de 1994 à 1997
- Président d'Hydro-Québec International, de 1997 à 2000
- Président de la Commission de financement des services de santé, en 2000
- Président et chef de la direction de la Générale des services de santé N.A., depuis 2001
- Père de deux enfants

Jeu de la vérité

Passe-temps préféré: «depuis deux ans, j'ai entrepris de réaliser mon rêve de retourner à la campagne. Je me suis acheté une maison de campagne sur le bord du fleuve, à Saint-Michel-de-Bellechasse et j'aime beaucoup y passer du temps. Je suis aussi un boulimique de la lecture et j'adore voyager.»

Livre préféré: «j'aime lire des romans historiques et des biographies. Et ce qui est pour moi un pur délice, c'est de joindre la lecture au voyage. Ainsi, il y a deux ans, j'ai séjourné dans le sud-ouest de la France et je lisais un ouvrage sur l'histoire des Cathares. Pendant que j'étais en République dominicaine, je lisais *La Fête au bouc*.»

Musique préférée: «j'adore la musique. Mes deux styles préférés sont le classique et la chanson française et québécoise, de Barbara à Félix Leclerc, en passant par Julien Clerc.»

Film préféré: «le premier film qui m'a impressionné, c'est *Dr Jivago*. Ça traduit mon goût pour les fresques historiques et

les dramatiques plutôt que les comédies. Parmi les films plus récents, il y a bien sûr *Les Invasions barbares* et *La Grande séduction*. Je dirais aussi *La Leçon de piano*.»

Personnalité marquante: «c'est sûr que c'est René Lévesque. D'abord parce qu'il m'a donné la confiance en moi et le goût de changer des choses, un goût que j'avais déjà en moi mais qu'il a confirmé. Il m'a aussi appris à ne jamais me prendre pour un autre. Aussi que le pouvoir de changer les choses exigeait des efforts, de la patience et de l'engagement.»

Événement marquant: «il y a beaucoup de chose. Il y a eu, il y a trois ans, un faux diagnostic de cancer pour mon fils alors qu'il avait 19 ans. Pendant trois jours, la terre a vraiment arrêté de tourner. Quand l'erreur a été corrigé, j'ai réalisé encore davantage comment la vie était belle et qu'il faut relativiser les problèmes quotidiens auxquels on fait face. Dans le fond, il n'y en a pas de problème.»

Dans une autre vie: «j'aimerais avoir le temps d'être paysan. Pas faire ça toute ma vie mais y passer du temps. Je me considère comme l'un des Québécois les plus privilégiés. Je viens d'une famille modeste et j'ai pu faire beaucoup de choses. Tout a été tellement vite qu'à l'opposé, j'aimerais une vie tranquille, au rythme de la nature.»

Animal préféré: «je dirais que c'est sans doute des animaux nourriciers comme le cheval et la vache. Le cheval, par sa force de travail, est le véritable compagnon de l'homme, à travers toute l'histoire.»

Principale qualité: «je pense que c'est honnête et travaillant. Ce sont des qualités de base, des valeurs profondes dans ma famille et que les parents nous ont inculquées tôt. Ils nous ont appris le goût du travail bien fait et l'humilité.»

Principal défaut: «un peu dispersé. J'aime mené beaucoup de choses en même temps et je suis impatient. Je voudrais que les choses aillent plus vite.»

Nouvelle crise dans l'amiante

Vallières: «Un coup dur pour l'industrie»



Sylvie Pion
sylvie.pion@latribune.qc.ca
ASBESTOS

fermeture appréhendée qui nous est annoncée, mais il s'agit toujours d'un coup dur pour l'industrie. Cela donne le signal qu'une entreprise est en difficulté et ceux qui doivent saliver le plus à la suite de cette annonce, ce sont nos concurrents des marchés internationaux. (...) Ils voient la possibilité de récupérer des ventes», analyse-t-il.

La fermeture pour une période indéterminée de la mine à ciel ouvert de Lab Chrysotile à Black Lake, de même que les récriminations de la compagnie minière à l'égard de Mine Jeffrey n'aident pas l'industrie au pays.

Selon le député de Richmond et whip en chef du gouvernement, Yvon Vallières, la situation est sûrement suivie de près par les concurrents étrangers.

Yvon Vallières précise que dans le secteur des mines d'amiante, les véritables concurrents de Lab Chrysotile ou de Mine Jeffrey sont la Russie, le Zimbabwe et le Brésil. «Ce sont ces gens qui sont en compétition avec nous. Je sais qu'en ce qui concerne les clients, un des points importants est la garantie d'un approvisionnement à long terme. Je me demande donc quelle influence la situation vécue ici peut-elle avoir sur les marchés?»

publique n'avantagent pas le dossier, ni aucun des deux camps miniers. (...) Il faut plutôt continuer à travailler ensemble et à se serrer les coudes, même si je comprends que les gens sont dans une situation difficile et que je sympathise avec ceux qui perdront leur emploi», ajoute M. Vallières.

Par ailleurs, le député ne partage pas les conclusions de Lab Chrysotile à propos de Mine Jeffrey, notamment en ce qui a trait au recours à la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies.

«La démonstration a été faite que depuis que Mine Jeffrey a réduit sa production, ce marché n'a pas été repris par Lab. La compagnie minière avait peu de voies, soit celles de la faillite ou de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies. Quand on laisse entendre que le gouvernement participe à une concurrence déloyale, ce n'est pas le cas. Pour le reste, ça ne nous concerne pas, car il s'agit de deux compagnies privées. Je crois encore en l'avenir de la mine chez nous et le C-36 permet de préserver le patrimoine minier à Asbestos, de même que les investissements réalisés. Il importe de garder la mine ouverte, n'en déplaise à certains. À Black Lake, j'espère que les travailleurs pourront garder leur emploi également», conclut M. Vallières.



La Tribune, archives

Le député de Richmond, Yvon Vallières: «Dans des moments difficiles comme ceux que traverse le chrysotile, on n'a déjà pas trop de nos efforts communs et solidaires pour conserver nos marchés. Des querelles comme celle-là sur la place publique n'avantagent pas le dossier, ni aucun des deux camps miniers.»

DOSSIER

Défendant l'utilisation du chrysotile depuis plusieurs années, le député s'interroge sur les impacts de cette annonce sur le marché. Dès novembre, 450 personnes seront mises à pied. «C'est une

«Se serrer les coudes»

Le député ajoute que l'industrie aurait pu se passer de la sortie de la direction de Lab Chrysotile blâmant Mine Jeffrey. «Que Lab Chrysotile sorte comme cela sur la place publique... Depuis que je suis député, je ne me rappelle pas avoir vu une telle sortie de la part d'une compagnie! Dans des moments difficiles comme ceux que traverse le chrysotile, on n'a déjà pas trop de nos efforts communs et solidaires pour conserver nos marchés. Des querelles comme celle-là sur la place

Lessard refuse de lancer la serviette



Nelson Fecteau
nelson.fecteau@latribune.qc.ca
THETFORD MINES

Appelant les dirigeants de Lab Chrysotile à ne pas baisser les bras aussi rapidement, le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, Laurent Lessard, affirme ne pas avoir lancé la serviette.

«Je ne peux pas croire que le gouvernement va laisser tomber un exploitant et un fournisseur aussi responsable qui a, avec ses employés, fait ses devoirs», a-t-il d'abord déclaré.

«Après avoir obtenu du gouvernement du Québec la parité avec Asbestos dans la création d'un fonds de diversification économique de 2 millions \$ pour faire émerger chez nous de nouveaux projets créateurs d'emplois, je m'attaque à ce nouveau défi sachant que je peux compter sur l'appui des travailleurs responsables, de la compagnie et de la population en général», a poursuivi le député Lessard, qui a utilisé les mots stupéfaction, étonnement et désappointement pour qualifier la nouvelle de la cessation des opérations à Lac-d'Amiante en novembre prochain.

Surpris par cette annonce alors que les 450 travailleurs des opérations Black Lake rentraient au travail après un arrêt de quatre mois et demi, le député Lessard a toutefois vu un côté positif au fait qu'il reste huit mois avant la fermeture effective. «La décision hâtive (...) nous laisse du temps pour trouver des solutions», affirme le député de Frontenac.



La Tribune, archives

Le député de Frontenac, Laurent Lessard: «Je demeure confiant dans les prises de décision à venir et l'aide à apporter à notre industrie.»

Coup de main à Mine Jeffrey

Ce dernier rappelle qu'en 2000, Mine Jeffrey avait obtenu un prêt d'Investissement Québec garanti par la Caisse de dépôt et placement au montant de 57 millions \$ afin de réaliser un développement souterrain. «Ce prêt avait fait l'objet d'une virulente critique par M. Jean Dupéré qui décriait l'interventionnisme de l'Etat par l'injection de fonds publics dans ce marché aussi difficile rappelant que cet investissement se faisait au détriment de son entreprise et des intérêts des employés de Lab», rappelle le député Lessard.

Ce dernier n'a pas manqué de fustiger le candidat du Bloc québécois, Marc Boulianne, dont il a qualifié d'irresponsable l'appel au gouvernement du Québec d'intervenir pour rétablir l'équité pour la région de Thetford Mines dans les plus brefs délais.

«C'est comme si l'incendiaire appelait lui-même les pompiers», a-t-il imaginé.

Puis le député du comté de Frontenac y est allé d'une profession de foi. «Je demeure confiant dans les prises de décision à venir et l'aide à apporter à notre industrie qui a toujours misé sur une bonne gestion des inventaires, un faible endettement, un partenariat avec les employés pour le partage des coûts de développement de tous les plans miniers, la réduction des dépenses de nature courante, le financement à même ses propres capitaux ou pour du financement bancaire, le tout accompagné d'une réorganisation du travail efficace même si elle a été marquée parfois par des conflits qui ont toutefois trouvé une fin.»

Autres textes en A10

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Super 7	Tirage du 2004-04-23	Châtelineau	Tirage du 2004-04-23
10 34 38 40 41 43 47	Complémentaire: (29)	584 1494 775068	Extra
La Mini	Tirage du 2004-04-23	Tirage du 2004-04-23	
NUMÉROS	LOTS	504 05 06 11 16	
674881 50 000 \$		17 21 22 30 31	
74881 5 000 \$		33 37 40 42 49	
4881 250 \$		54 57 58 62 70	
881 25 \$			
81 5 \$			
67488 1 000 \$			
6748 100 \$			
674 10 \$			
LOTS BONIS	1 Volvo S60 (non décomposable)		
	163B544 *Ce lot est échangeable contre un chèque de 45 000 \$.		
	5 lots de 1 000 \$ (non décomposables)		
	548A075 554A891 316B130 339B610 544B105		
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L.Q., cette dernière a priorité.			
Roue de Fortune, Chez vous! Diffusée à TQS, du lundi au mercredi à 18 h 25 et le jeudi à 19 h 30.			

2 pour 1
Dimanche au jeudi

Fondue chinoise 12⁹⁹\$
Assiette de 12 crevettes 10⁹⁹\$
Samedi et dimanche 8 h à 14 h
Assiette brunch 9⁹⁹\$
(Crispe, oeufs, bacon, saucisses, jambon, fèves au lard)

Vous les cherchez?

Daniel Bélanger
Ancien chef Brasserie Fleurimont

La Petite Escal
2000, Route 249
Saint-Denis-de-Brompton
846-2005

Prendre conscience de l'importance du Son de Dieu dans notre vie

...Ces sons font partie du HU, le Son universel qui englobe tous les autres. Écoutez attentivement, car le nom secret de Dieu se trouve dans ces sons. (Harold Klemp. *Le Coeur d'or*, p. 228)

Si vous désirez en savoir plus long sur les sons qui nous habitent, tant intérieurs qu'extérieurs, vous êtes invités à participer à un atelier sur le Son de Dieu, atelier qui aura lieu le samedi 1er mai 2004, au Temple ECKANKAR, 530, rue de Montréal à Sherbrooke, de 13 h 30 à 16 h.

Entrée libre, bienvenue à tous!

Modèle FS36 149 \$
Quantité limitée

STIHL

KombiSystème KM 55

- Moteur puissant de 27 cc à quatre orifices
- Arbre démontable facilite le raccordement sans outil des accessoires offerts en option
- Arbre d'entraînement garanti à vie

ÉPARGNEZ 20 \$
379⁹⁵ \$
avec coupe-herbe

Accessoires en option du KombiSystème

SCIES à chaîne CLAUDE CARRIER

1 800 909-3847
45, rue Craig Sud, Cookshire

(819) 875-3847
www.scie-carrier.com

Les 40 ans de « Meubles Fortier », ça se fête!

Le secret de notre succès?

Un excellent service après-vente et la volonté de vous donner satisfaction jour après jour!

499 \$
+ taxes

Cette semaine: Mobilier de chambre 6 pièces, blanc

Profitez-en vous aussi!

1026 et 1028, rue Wellington Sud à Sherbrooke
Tél. : (819) 346-3581, (819) 562-7174

Conférence publique

Comment vous sentir revivre, le reste de votre vie!

Est-ce que vous ou un membre de votre famille souffrez :

- de diabète?
- de HDA, difficultés d'apprentissage ou de comportement?
- de signes précurseurs du syndrome de fatigue chronique?
- de symptômes du syndrome du colon irritable ou d'autres problèmes intestinaux?
- d'allergies ou d'intolérances alimentaires?

Rejoignez-vous au Dr Michael Lyon qui vous fera part de l'existence de solutions nutritionnelles autres que des médicaments.

Dr Michael Lyon, MD
Canadian Center for FUNCTIONAL MEDICINE

Mardi, 27 avril, 2004
Hôtel Delta Sherbrooke
Centre de conférence
2685, rue King ouest, Sherbrooke, QC
de 19 h 30 à 21 h

- conférence gratuite
- aucune inscription requise
- traduction disponible en français

www.mindpublishing.com
sans frais : 1-866-573-9362

Cette série de conférences est rendue possible grâce à une subvention pour fins d'études sans restriction de Natural Factors Nutritional Products Ltd.

Nouvelle crise dans l'amiante

Coulombe: «Nous travaillons fort pour survivre»

Sylvie Pion
ASBESTOS

Considérant que l'avenir du chrysotile réside dans son utilisation par des pays en développement, l'ex-président de Mine Jeffrey mise sur une production sporadique pour quelques années et la fin des travaux de la mine souterraine pour assurer son avenir. Devant les attaques récentes de Lab Chrysotile, le consultant du syndic préfère ne pas s'étendre sur le sujet et note plutôt les efforts réalisés pour demeurer sur le marché.

«Des arrêts, on en fait continuellement. Nous avons diminué la valeur de nos ventes depuis deux ans, et nous sommes au quart de notre capacité, car les prix sont trop bas. Nous produisons environ 50 000, 60 000 tonnes par année alors que nous en avons déjà faits 200 000 tonnes. Ce n'est pas ça qui peut nuire à notre voisin. On s'est restructuré et tous

les employés, y compris le président, ont baissé leur salaire de dix pour cent en 1998. Nous avons subi les effets de la crise asiatique et lorsque le marché s'est rétabli à deux millions de tonnes, nous n'avons pu le reprendre, en raison du dumping, des bas prix pratiqués par les Russes. N'eût été cette crise, on opérerait la mine souterraine avec quelque 500 employés», indique Bernard Coulombe.

Celui-ci rappelle que la démarche impliquant le recours à la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies commande des sacrifices de tous, qu'il s'agisse des employés, de retraités, de la direction et de la Ville. «On en arrache et nous tentons de survivre en faisant des sacrifices. Actuellement, nous fonctionnons avec 236 travailleurs qui seront au poste pour une douzaine de semaines, soit quatre journées par semaine. Nous prévoyons un arrêt cet été et débuter les opérations à nouveau en septembre, et ce, pour quelques mois. Quand la mine est fermée, nous ne gardons que quelques

officiers supérieurs qui travaillent trois journées par semaine. Des budgets avec un salaire de base sont prévus. Si nous rencontrons nos budgets et qu'il y a des profits, nous versons un montant supplémentaire. Ce n'est pas vrai qu'on travaille à rabais, et même si c'était le cas, ce serait notre affaire! Nous travaillons fort pour survivre», révèle-t-il.

«Pressions énormes»

L'ex-président avoue trouver encourageant que les Russes, d'importants compétiteurs, ne prennent plus d'expansion. «Notre plus grande menace était les Russes, mais leur assiette est pleine et ils ne prennent plus de marché. Les mines russes et du Zimbabwe ne peuvent continuer ainsi sans diminuer leur rythme de production. Le seul hic, ce sont les Brésiliens qui tentent d'augmenter leurs parts du marché. Au Brésil, on parle d'une mine d'une trentaine d'années ayant une bonne technologie. S'ils sont capables de vendre à de meilleurs prix,

nous ne pouvons les empêcher. Pour ne pas en souffrir, j'ai baissé les ventes et les grands clients dans le monde, qui aiment Jeffrey depuis 50 ans, ne me font pas de pressions énormes pour que je baisse mes prix.»

M. Coulombe souhaite régler les arrangements avec les créanciers d'ici la date butoir du 18 juin et maintenir la production à raison de quelques mois par année. «On s'occupe de nos affaires pour finir notre mine. Si nous n'étions pas sages, nous aurions dû faire faillite et ce que nous avons aurait été dilapidé. Le site serait démembré, les travailleurs n'auraient plus d'emploi et la Ville perdrait 500 000 \$ en taxes. Le gouvernement serait pris avec un immense complexe orphelin. Nous sommes une compagnie d'employés qui sont actionnaires par le biais d'une coopérative et où l'on retrouve un groupe de management contrôlant la compagnie. Les profits ont été investis dans la mine souterraine qui a nécessité des sommes de 140 millions \$, dont près de 68 millions proviennent de

nos fonds. Le reste, nous l'avons emprunté et obtenu une garantie de prêt. Mine Jeffrey n'a jamais été subventionnée.»

Espérant produire de façon sporadique pour quelques années et compléter la mine souterraine afin d'ajuster sa production à plus de 150 000 tonnes, M. Coulombe révèle qu'il existe peu de marché au Québec pour le chrysotile. «Le chrysotile sert surtout à faire des matériaux de basse et moyenne gamme pour la construction d'infrastructures dans des pays en développement. La seule chose au Québec, c'est d'en mettre dans l'asphalte ou encore d'implanter une manufacture d'amiante-ciment pour faire une production de très haute gamme, c'est tout ce qu'on peut faire. Toutefois, ce n'est pas au gouvernement à faire ça, mais à la compagnie minière. (...) Au Québec, en raison de la situation vécue, on nous a déjà encouragé les compagnies minières à travailler ensemble. C'est correct, mais ce sera difficile. À chacun de faire ce qu'il peut!»

Godbout: «On peut trouver des solutions»

Sylvie Pion
ASBESTOS

Bien que l'industrie du chrysotile traverse une période difficile au Québec, le président de l'Institut de l'amiante, Clément Godbout, demeure optimiste face à l'avenir. «Nous en avons vécu des hauts et des bas dans le monde du chrysotile. Nous avons vu la nationalisation, la dénationalisation et actuellement l'industrie fait face à une autre réalité. Elle doit voir à passer la prochaine étape, celle d'assurer les emplois», révèle-t-il.

M. Godbout revient d'une rencontre aux États-Unis où 14 pays étaient représentés. Il a notamment été question de l'utilisation sécuritaire du chrysotile. «La consommation du chrysotile s'élève à un peu plus de 2 millions de tonnes annuellement et c'est une tendance légèrement à la hausse. Au Québec, nous avons

deux ou trois problèmes. Nous sommes loin des marchés alors que la Russie et le Brésil sont près des pays utilisateurs. L'Inde et l'Asie sont des endroits où l'on retrouve de la construction d'infrastructures.»

Une des problématiques vécues est liée au prix du chrysotile. Pour produire une tonne de fibres, les compétiteurs ont des coûts moins importants que les compagnies minières québécoises. «Toutefois, nos gens d'ici sont productifs et l'industrie québécoise a à son compte une crédibilité importante dans le monde des affaires. Elle est renommée pour offrir un bon produit. Elle accompagne son produit d'un programme d'usage responsable. Depuis 1984, l'Institut, les paliers de gouvernement et l'industrie ont investi dans le programme d'usage responsable près de 60 millions \$. Il n'y a pas d'autres industries qui ont fait cela et ailleurs, tous reconnaissent d'emblée l'importance du

Québec à ce niveau. Notre industrie vit des périodes avec des mutations et nous avons été frappé très dur avec le décès du président de Lab et la fermeture de Jeffrey. Mis ensemble, ces facteurs n'ont rien pour aider», assure-t-il.

«Un bon nuage»

Clément Godbout fait état d'une responsabilité sociale au Québec. «Il faut voir comment on peut se concerter et s'assurer qu'on regarde avec les yeux ouverts comment mener le dossier du chrysotile. Cela prend une mutation nouvelle. Les entreprises auront à s'asseoir ensemble et trouver des solutions à long terme. Qu'est-ce qu'on fait? Ce n'est pas le temps de continuer les accrochages. Des solutions doivent être trouvées pour que l'on puisse continuer à utiliser cette fibre dont des études démontrent qu'elle peut être moins dangereuse que d'autres

produits substitués, lorsqu'elle est utilisée de façon sécuritaire. Il passe actuellement un bon nuage dans l'industrie du chrysotile, mais je ne perd pas espoir. On peut trouver des solutions et il existe une volonté de le faire», ajoute M. Godbout.

Ce dernier fait ressortir des points intéressants de sa rencontre aux États-Unis. «Les Américains évaluent de quelles façons ils vont regarder leurs législations. Les connaissances nouvelles entourant le chrysotile apportent des éléments nouveaux et confirment la prétention que le chrysotile peut être utilisé de façon sécuritaire. Espérons qu'ici on comprenne aussi ces données et qu'on se montre ouvert au niveau des réglementations.»

Le président de l'Institut souligne l'adoption d'une politique d'usage accru par le gouvernement du Québec et se réjouit de l'initiative de l'Assemblée nationale visant à demander à Ottawa de pas

inclure le chrysotile à la procédure PIC de la Convention de Rotterdam. L'Institut de l'amiante, tout comme plusieurs autres intervenants, a fait une demande en ce sens au gouvernement canadien lors de consultations. «Les consultations sont terminées et les fonctionnaires ont en main tous les dossiers. Je crois que nous avons été assez clair. Nous avons présenté des arguments solides indiquant qu'il ne serait pas raisonnable d'inclure le chrysotile à cette procédure. Je suis encore optimiste quant à la position qu'adoptera le Canada. Un des aspects importants de Rotterdam, c'est que le groupe a demandé à l'Organisation mondiale de la santé des études sur les produits de remplacement du chrysotile. Je prends ça comme une bonne nouvelle, car cela faisait cinq ans que nous en faisons la demande. Leurs effets sur la santé n'ont jamais été démontrés», déclare M. Godbout.

NISSAN

L'ÉVÉNEMENT MARCHÉ CONCLU!

CE SERAIT FOU DE VOUS EN PASSER!

La toute nouvelle **ALTIMA 2005**

LOCATION À PARTIR DE

PRIX À L'ACHAT

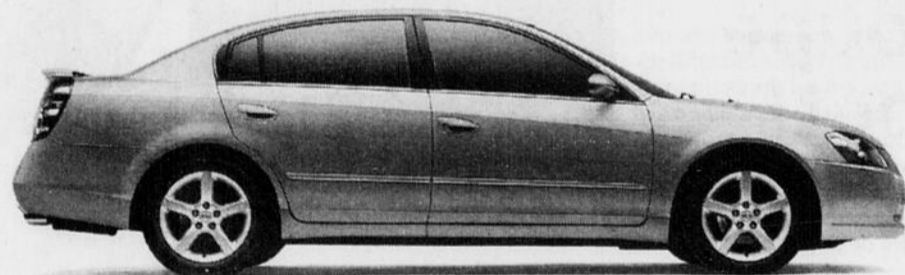
289\$ /MOIS*

24 495\$*

Comptant initial de **3 495\$**

(transport et préparation compris)

- Moteur 2,5 litres de 175 chevaux
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Système audio AM/FM/CD de 100 watts et 6 haut-parleurs
- Lève-glaces et verrouillage des portières électriques



LOCATION À PARTIR DE

PRIX À L'ACHAT

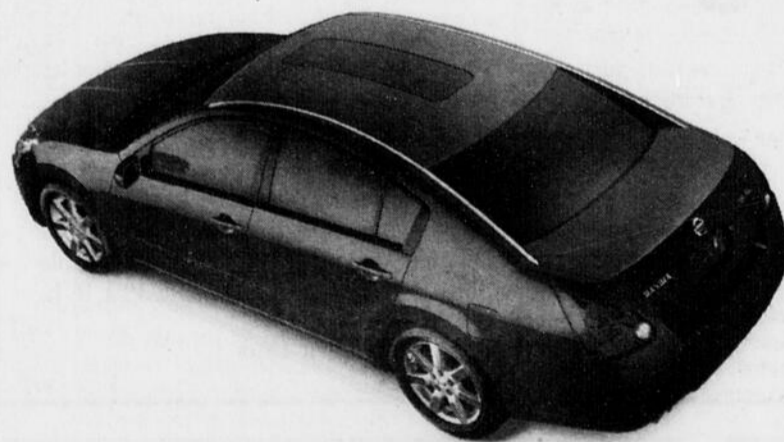
399\$ /MOIS*

34 995\$*

Comptant initial de **3 995\$**

(transport et préparation compris)

- Moteur V6 à DACT primé 3,5 litres, 24 soupapes de 265 chevaux
- Sonorisation numérique Bose[®] AM/FM/CD 320 watts et 8 haut-parleurs
- Toit panoramique vitré Skyview[™]
- Système de freinage antiblocage aux 4 roues (ABS)



LOCATION À PARTIR DE

PRIX À L'ACHAT

359\$ /MOIS*

29 995\$*

Comptant initial de **3 995\$**

(transport et préparation compris)

- Moteur V6 de 240 chevaux
- Boîte de vitesses automatique à 4 rapports
- Siège de la 2^e et 3^e rangée se repliant à plat
- Climatisation avant et arrière
- Contrôle de traction

0\$ de dépôt de sécurité À LA LOCATION**

« Meilleur achat » fourgonnettes selon Le Guide de l'auto 2004



www.nissan.ca 1 800 387-0122

OUVERT JUSQU'À 21 H LES SOIRS DE SEMAINE*

*Location de 48 mois pour l'Altima 2.5 2005 avec boîte de vitesses automatique (TARG75 AEO0) à 289 \$, et la Quest 3.5 S 2004 avec boîte de vitesses automatique (L4SG74 AEO0) à 359 \$. Comptant ou échange équivalent de 3 495 \$ pour l'Altima, de 3 995 \$ pour la Quest. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement et dépôt de sécurité équivalent à un versement mensuel, toutes taxes comprises, requis à la livraison. **0 \$ de dépôt de sécurité sur la Quest 2004. Assistance routière 24 h, 1 : 1. Taxes, immatriculation, assurances, obligatoires sur chaque modèle. Base d'engagement RDP/AM et frais de concessionnaire en sus sur toutes les offres de location ou d'achat, transport et préparation (975 \$ pour l'Altima, 1 012 \$ pour la Maxima et 1 035 \$ pour la Quest) en sus sur les offres d'achat. Sur approbation du crédit. Les offres sont d'une durée limitée et peuvent faire l'objet de changement sans préavis. Les concessionnaires peuvent rendre ou louer à prix moindre. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. **Chez les concessionnaires participants. Nissan, le logo Nissan, la signature «Océan» et les noms des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

NISSAN MAGOG
427, BOUL. BOURQUE
OMERVILLE
843-8145

SHERBROOKE NISSAN
4290, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST
823-8008



L'événement ÉQUIPÉ POUR LE PRINTEMPS Honda

	En location par mois à partir de	Taux de financement	Dépôt de sécurité
Pilot Granite 2004	448 \$*	5,8 %**	0 \$
Odyssey LX 2004	348 \$*	3,8 %**	0 \$
CR-V LX 2004	338 \$*	5,8 %**	0 \$



Pilot Granite 2004
illustré

Pilot

L'un des rares véhicules dont le comportement routier peut être louangé en même temps que ses aptitudes à conduire hors route.
— Guide de l'auto 2004

Odyssey

Une fourgonnette qui domine sa catégorie à presque tous les points de vue.

— Guide de l'auto 2004



Odyssey EX 2004
illustré



CR-V EX 2004
illustré

CR-V

Plus que jamais, le CR-V mérite sa place de leader dans ce segment très concurrentiel.

— L'annuel de l'automobile 2004



Tous les véhicules Honda sont livrés avec un réservoir plein.



HONDA

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. *Ces offres portent sur les véhicules neufs 2004 mentionnés ci-après. Période de location: 48 mois. Première mensualité exigible. Pour chaque véhicule sont identifiés: a) le paiement mensuel b) le montant initial requis ou échange équivalent c) le montant total au terme de la location et s'il y a lieu, d) la nécessité d'un dépôt de sécurité. Pilot Granite 2004 (modèle YF1814E): a) 448 \$ b) 5 710 \$ c) 27 214 \$. Odyssey LX (modèle RL1854PK): a) 348 \$ b) 4 360 \$ c) 21 064 \$. CR-V LX (modèle RD7744PL): a) 338 \$ b) 3 130 \$ c) 19 354 \$. Programme 0 \$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation inclus en location seulement. Frais de publication, taxes, immatriculation, assurance et frais d'administration en sus. Option d'achat au terme de la location moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif. **Les offres de financement sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur l'acceptation du crédit. Taux de 3,8 % pour le financement à l'achat ou à la location d'une Odyssey LX 2004 (modèle RL1854PK) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 60 mois à l'achat et 48 mois à la location. D'autres termes de financement sont offerts. Taux de 5,8 % pour le financement à la location d'un Pilot Granite 2004 (modèle YF1814E) ou d'un CR-V LX 2004 (modèle RD7744PL) en inventaire pour un terme allant jusqu'à 48 mois. D'autres termes de financement sont offerts. Un versement initial plus les taxes applicables pourraient être exigés. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photos à titre indicatif.

Le maire Laliberté souligne les avantages d'une «ville forte» à Thetford Mines



Nelson Fecteau

nelson.fecteau@tribune.qc.ca
THETFORD MINES

Pour le maire actuel de la ville regroupée de Thetford Mines, il n'y a pas que les coûts qui entoureront le démembrement de la ville en cas de défusion mais aussi l'abandon des objectifs que visait le regroupement effectué de façon volontaire fait-il le rappeler.

«Nous voulions une ville forte, une voix forte. Nous voulions nous faire entendre. Depuis octobre 2001, nous nous sommes donné une structure socio-économique importante. Il y a certainement des choses à améliorer. Il faut toutefois vérifier jusqu'où nous sommes prêts à nous regrouper pour être forts», souligne Normand Laliberté.

Contre Victo et St-Georges

Ce dernier souhaite maintenir les acquis actuels et poursuivre les objectifs mis de l'avant par le regroupement. «Nous sommes plus forts actuellement que si nous étions divisés. Si nous voulons compétitionner des villes comme Victoriaville ou St-Georges-de-Beauce, nous

devons demeurer regroupés. Sinon, nous redeviendrons comme avant.»

Le maire Laliberté s'est plu à rappeler qu'une ville de 15 000 habitants n'a pas le poids d'une ville de 27 000 résidents. «Le constat est très clair», fait-il remarquer. Actuellement, Thetford Mines est la troisième ville en importance dans la région Chaudière-Appalaches derrière Lévis et un pas derrière St-Georges-de-Beauce.

Le maire de la ville d'agglomération a aussi voulu préciser le fait qu'en plus des coûts à payer pour réaliser le démembrement, la situation ne reviendra pas à ce qu'elle était auparavant. Les services dispensés proviendront à 70 pour cent de l'agglomération. Les services de proximité n'atteindront que 30 pour cent.

Enfin, le maire Laliberté a apporté une autre précision. Il y a aussi certaines situations dont on ne pas tenu compte dans les études de coûts. «Dans le cas de Robertsonville où l'étude révèle une diminution de trois pour cent du compte de taxes, on n'a pas tenu compte du dossier de l'alimentation en eau potable. Qu'il suffise de préciser que la facture pour un tel service sera d'environ 5,6 millions \$ à East Broughton. Il faudra répartir ces coûts au sein d'une population beaucoup moindre que celle qui compose présentement Thetford Mines.»

Défusion: l'étude d'impact contestée à Canton de Magog



Jean-François Gagnon

jean-francois.gagnon@tribune.qc.ca
MAGOG

La Coalition des citoyens et citoyennes pour la défusion du Canton de Magog réagit mal à l'étude d'impact dévoilée par le gouvernement du Québec, plus tôt cette semaine, au sujet d'un éventuel démembrement de la ville de Magog.

Ainsi, le comité de coordination de la Coalition soutient que la fameuse étude conduite par la firme Roche ne présente qu'un «seul côté de la médaille, soit les coûts de la défusion et non ceux de la fusion».

«Nous savons déjà qu'en demeurant fusionnés nos taxes dans le secteur du Canton risquent d'augmenter pendant encore huit ans, ce que permet le décret sur la fusion», rappelle Vicki May Hamm, une porte-parole de l'organisme.

Toutefois, s'il faut en croire le maire de Magog, Marc Poulin, l'harmonisation des taux de taxation dans les trois secteurs de la ville élargie est pratiquement terminée, ce qui fait en sorte que les «hausse de taxes que subiront éventuellement les citoyens du Canton et d'Omerville durant ces huit années seront minimes».

«Irrégularités»

Par ailleurs, le comité de coordination de la Coalition déplore les «irrégularités et chiffres gonflés» de l'étude de la firme Roche, qu'elle semble principalement attribuer au fait que les données

sur lesquelles elle repose proviennent de la Ville de Magog.

«Notons par exemple l'impact sur le traitement des élus: un budget annuel de 230 502 \$ est avancé alors qu'avant la fusion, c'était un peu plus de 114 000 \$», remarquent les membres de la Coalition.

Mais, selon toute vraisemblance, cette hausse s'expliquerait en partie par le fait que les résidents du Canton seraient contraints de défrayer une part du salaire des personnes qui siègeraient au conseil d'agglomération qu'on formerait en cas de démembrement.

De plus, toujours dans la lignée des «irrégularités», les contestataires remettent en question un montant de 9 979 400 \$ avancé dans l'étude pour couvrir la fourniture des services aux résidents d'un Canton reconstitué.

«Qui a bien pu faire des prédictions de ce genre, quand on sait qu'actuellement le secteur du Canton de Magog rapporte à la grande ville un peu plus de six millions \$? Comment expliquer que les coûts de prestation de services augmenteraient de 40 pour cent?»

Questionné sur cette autre augmentation, le maire de Magog avoue ne pas pouvoir l'expliquer entièrement, mais fait malgré tout allusion à «l'endettement du Canton de Magog ainsi qu'aux frais de défusion se chiffrant à plus d'un million \$».

«Les défusionnistes de Montréal l'avaient prédit, les études d'impact sont conçues à partir d'un exercice purement comptable. Les experts l'ont dit: les défusions coûtent 10 fois moins que les fusions», souligne Mme May Hamm.

En terminant, les défusionnistes ont tenu à rappeler leur grande déception face à tout ce processus, mais demeurent confiants que les citoyens auront le dernier mot.

Offrez-vous votre propre centrale énergétique.

Moteur V6 3,6 L de 260 HP

Entre la pédale d'accélération et vous, le courant passe. Goûtez à toute la puissance de ce moteur V6, qui établit de nouvelles normes en matière de raffinement et de performance. Il offre des accélérations fougueuses, mais remarquablement précises – suffisamment pour enthousiasmer n'importe quel conducteur, y compris les journalistes du magazine *Car and Driver* (sept. 2003):

« Si tout le monde cherche à rattraper BMW et ses moteurs ultra-sophistiqués, on dirait que Cadillac vient d'y parvenir... »



À partir de
458 \$ /mois*
Location 48 mois

50 998 \$ **
à l'achat

OnStar

Toujours là. Toujours prêt.

	MENSUALITÉ*	COMPTANT (ou échange équivalent)
Location 48 mois	548 \$ 642 \$	4 106 \$ 0 \$

Privileges offerts en exclusivité à tous les propriétaires Cadillac:
Garantie limitée et programme d'entretien prescrit sans frais de 4 ans ou 80 000 km, service de communication et d'assistance OnStar intégré au véhicule avec un plan de services d'orientation et dépannage pendant un an, le dépannage routier 24 heures et le transport de dépannage.



CADILLAC SRX
NOUVELLE RACE

L'Association des concessionnaires Cadillac du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant au modèle neuf 2004 en stock SRX (6E26/15A). Photo à titre indicatif seulement. Le modèle illustré comprend certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais liés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. ** À la location, paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois avec versement initial de 8 038 \$ ou échange équivalent (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Frais de 12¢ du km après 80 000 km. Un dépôt de sécurité et la première mensualité sont exigibles à la livraison. ** À l'achat, préparation incluse. Transport (1 050 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre ni à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Un échange entre concessionnaires peut être requis. Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcana.ca ou au 1 888 446-2000.

Opinions



Présidente et éditrice: Louise Boisvert

Rédacteur en chef: Maurice Cloutier

Directeur de l'information: André Larocque

Adjointe au directeur: Jacynthe Nadeau

Les frères ennemis



Denis Dufresne

denis.dufresne@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Quoique compréhensible, la réaction de la direction de LAB Chrysotile lors de l'annonce de la fermeture de la mine Lac d'Amiante, prévue pour novembre prochain, est improductive et démontre la nécessité pour le secteur du chrysotile de faire front commun, à défaut de se regrouper, pour survivre.

Mais surtout, la situation de crise quasi permanente dans laquelle se débattent Mine Jeffrey, à Asbestos, et LAB Chrysotile, à Black Lake, illustre le manque de soutien des gouvernements du Canada et du Québec autant pour réhabiliter la réputation de cette fibre naturelle, que pour favoriser son utilisation dans des produits comme le ciment et l'asphalte.

En blâmant ouvertement Mine Jeffrey, à qui ils reprochent de profiter de conditions avantageuses en continuant de produire sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies, les dirigeants de LAB Chrysotile visent la mauvaise cible.

Si, à première vue, l'entreprise d'Asbestos peut sembler bénéficier des largesses du gouvernement du Québec, il reste que ses employés ont accepté de bon gré de travailler à des conditions moindres, dans le but de mettre du pain et du beurre sur leur table, mais aussi avec le tenace espoir que leur entreprise survivra.

En outre, Bernard Coulombe, ex-président de la compagnie et aujourd'hui consultant pour le syndicat qui gère les installations, se dévoue corps et âme depuis des années pour sauver la mine et permettre éventuellement une véritable relance.

Cela dit, le fait que LAB Chrysotile doive procéder à 450 mises à pied pour une période indéterminée constitue évidemment une tragédie pour la région de Thetford-Mines.

Et, à cet égard, on peut aisément comprendre la frustration de ses dirigeants, qui estiment subir une concurrence déloyale de la part de Mine Jeffrey et y voient même une menace pour la survie de leurs opérations.

Il faut toutefois considérer le problème dans son ensemble et reconnaître que Mine Jeffrey est un bien petit joueur dans le marché actuel.

De plus, Mine Jeffrey et LAB Chrysotile luttent pour leur survie respective dans des conditions de marché impitoyables et, pourrait-on dire, défendent la même cause.

D'une part, les vrais concurrents que sont le Brésil, la Russie et le Zimbabwe peuvent produire à moindre coût parce qu'ils ne sont pas soumis aux mêmes règles que les entreprises d'ici pour ce qui est des conditions de travail de leurs employés, de la sécurité et du respect de l'environnement.

D'autre part, de grandes entreprises américaines et européennes font tout en leur pouvoir pour favoriser des produits de remplacement, profitant de la mauvaise réputation de l'amiante.

Mais il y a pire: en plus de livrer un combat inégal, le chrysotile québécois ne bénéficie pas de l'appui requis de la part des gouvernements du Québec et du Canada.

Comment se fait-il, par exemple, qu'Ottawa n'ait pas réagi plus rapidement et avec plus de fermeté pour s'objecter à l'ajout du chrysotile à la liste des produits dangereux dans la procédure de consentement préalable (PIC) de la Convention de Rotterdam?

En dépit des efforts répétés du député de Richmond, Yvon Vallières, on peut également se demander pourquoi le gouvernement du Québec se montre si timide, malgré sa propre politique d'utilisation accrue du chrysotile, et n'a pas adopté de mesure concrète en faveur de l'asphalte/amiante, par exemple.

Si, comme des études récentes semblent le démontrer, le chrysotile est un minéral que l'on peut utiliser de façon sécuritaire et non-dangereuse pour la santé, contrairement à certains types d'amiante, alors les gouvernements ont la responsabilité d'envoyer un signal clair en faveur de ce produit et de donner l'heure juste à la population.

Car dans un contexte où les régions-ressources sont mises à mal par la concurrence des économies dites émergentes, l'État a la responsabilité de soutenir ce secteur menacé, à moins, bien sûr, qu'il ne croit plus au chrysotile.



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

Tribune libre

Chapeau au personnel de l'Hôtel-Dieu

Suite à des malaises qui semblaient être d'origine cardiaque, j'ai été conduit par ma conjointe à la salle d'urgence du CHUS Hôtel-Dieu.

Chapeau au personnel de l'hôpital, car dès notre arrivée à la guérite, le gardien nous a dirigés immédiatement vers l'entrée des ambulances, un préposé m'attendait avec un fauteuil roulant pour ensuite me transporter à la salle du «Triage» où l'infirmière a effectué plusieurs tests.

Vu ma condition précaire, j'allais être sous observation. Deux infirmières ont tout mis en place rapidement: cathéter, pression, prise de sang, oxygène, test dia-

bète et ECG. L'urgentologue de garde, le docteur Jean-Sébastien Gendron, après examen, a diagnostiqué des vertiges positionnels bénins causés par des pierres (cristaux) à l'oreille. Le docteur Nadine Sauvé, spécialiste en médecine interne, est venue confirmer le même diagnostic. Le docteur Gendron, appliqua donc le traitement résolvant la problématique.

J'ai donc pu quitter les lieux vers 18 h 30 rassuré et bien traité. Par mesure de précaution, il a quand même prescrit le test du tapis roulant. Le personnel du département de cardiologie a fixé un rendez-vous dès le lundi et le docteur Nadine

Sauvé a lu les résultats rapidement.

Enfin, l'urgentologue, Jean-Sébastien Gendron, a communiqué avec moi le mercredi pour me donner confirmation des mes résultats et prendre le temps de s'informer de mon état de santé.

Je tenais à vous dire toute ma reconnaissance et vous adresser de sincères remerciements. À tout le personnel de l'Hôtel-Dieu, chapeau!

François Dostie
Fleurimont

Chers amis bénévoles

Il me fait grand plaisir de souligner d'une façon particulière la semaine du bénévolat. Je reconnais avec émotion tout le travail que vous accomplissez pour les malades de La Maison Aube-Lumière. Sans vous, nous ne pourrions offrir gratuitement tous les services que nous rendons, toutes les attentions que nous accordons à nos malades.

Les 30 000 heures de votre temps que vous consacrez annuellement à La Maison constituent une richesse incommensurable d'amour, de respect, de partage,

de douceur, de don de soi, de sérénité. Tant de générosité manifestée auprès des malades, à l'accueil, à la cuisine, à l'entretien, à la buanderie, à la pastorale et au financement imprègne l'atmosphère dans laquelle baigne La Maison.

Soyez remerciés pour le cadeau que vous faites à nos malades et à leurs proches. Que l'attention que nous vous accordons en cette semaine qui vous est consacrée témoigne de notre appréciation et de notre admiration.

Je voudrais souligner en terminant

que lors de sa réunion du 21 avril dernier, le conseil d'administration a adopté une résolution de remerciement à votre endroit qu'il m'a chargée de vous communiquer. De plus, à cette même réunion, il a résolu de confier officiellement le poste de coordonnatrice des bénévoles à Manon Lessard. Depuis déjà deux ans, celle-ci occupait la fonction à titre intérimaire. Félicitations Manon et merci.

Merci beaucoup d'être là!

Marie-Paule Kirouac
Directrice générale

Pour nous écrire

La Tribune invite ses lecteurs à réagir à l'actualité dans cette page. Les lettres courtes seront privilégiées et la direction se réserve le droit d'abréger les documents.

Ne seront publiées que les lettres portant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de leur auteur. Seuls le nom et le lieu de résidence apparaîtront toutefois dans le journal.

Envoyez vos documents: par courriel: redaction@latribune.qc.ca; par télécopieur: 564-8098; ou par la poste: **Opinions des lecteurs, 1950, rue Roy, Sherbrooke, Québec, J1K 2X8.**

Fenêtre sur le monde

Histoires simples de Birmanie



Jean-René Chotard

COLLABORATEUR

Sur recommandation, mais aussi par coïncidence, il m'a été possible d'effectuer une randonnée d'une semaine, seul, avec un guide familier des villages dans les hautes collines du pays Shan, en Birmanie. Trois histoires, parmi d'autres, aideront à rendre compte de la vie ordinaire dans une région isolée d'Asie du sud-Est.

Coup de machette

Maison ou bien hutte? Maison par la taille, l'habitation où nous pénétrons un matin, doit s'appeler hutte par ses matériaux: une plate-forme de bambous, perchée sur des pieux, les parois également sont en bambou tressé et le toit de chaume sert tout bonnement de cheminée pour la fumée de deux foyers carrés, à même le plancher, car deux familles se partagent l'espace. U Saw, mon guide, pénètre le premier, il est conduit vers

ce qui ressemble à un tas de sacs vides. Au-dessous dort un jeune homme; plusieurs jours auparavant, U Saw l'a visité à cet endroit; il languissait, la moitié de la jambe enveloppée dans des guenilles. Il s'était entaillé le pied d'un coup de machette et la blessure, simple pourtant, évoluait mal. U Saw avait nettoyé la coupure, désinfecté... Aujourd'hui, il passe vérifier l'évolution du mal et du malade.

Celui-ci a travaillé un peu le jour précédent et il garde, même après la nuit, les pieds encroûtés de poussière et de sueur séchée. Sa mère l'envoie se laver, au moins, un pied... A son retour, il procède à un nettoyage à l'eau chaude, assez robuste. U Saw prend dans une petite trousses, pinces et ciseaux, puis sur les deux bourrelets de chair longs de quatre à cinq centimètres qui séparent la balafre, il coupe des peaux mortes. La coupure reste profonde mais une cicatrisation paraît s'amorcer. U Saw y dépose une coulée de pommade, donnée par un touriste allemand car ce sont les voyageurs qui garnissent la petite pharmacie de mon guide. De mon sac, je prends mes pansements adhésifs. La nature et Bouddha feront le reste. Durant tout ce temps, le garçon, les cheveux en bataille, conserve un regard figé à la fois souriant et incrédule en direction du cercle d'enfants et de curieux, comme si le soigneur

et le pied demeuraient, pour cette scène, des acteurs étrangers à lui-même.

La mariée en fuite

Elle est une voix dans la cuisine que le petit foyer remplit de fumée. Elle devient silhouette, assise sur ses chevilles, quand je m'accroupis près de U Saw qui prépare le déjeuner. Celui-ci connaît déjà son histoire, quand elle lui répète aujourd'hui qu'elle n'aime pas son mari et qu'elle est revenue chez son père. Mes yeux, résignés à la fumée, peuvent discerner des traits. Cette jeune personne, nous l'avons vue hier à notre arrivée dans cette maison bien solide en bois, où nous logerons deux nuits. Après une marche prolongée sous la chaleur, nous prenions un repos dans un coin de la grande salle commune. Elle était passée, s'était arrêtée devant un petit miroir. Elle avait enduit son visage de tanaka (une poudre de bois aromatique imbibée d'eau) puis elle avait brossé ses cheveux longuement. Elle s'appelle Kha et U Saw lui prête 18 ans. Selon la pratique ancienne, sa famille a arrangé le mariage quand elle avait 14 ans. Elle ne fut pas mise en ménage immédiatement et c'est après un temps mal déterminé de vie commune qu'elle a quitté le mari qu'elle déclare ne pas aimer. À ma question, U Saw me précise que c'est bien ce

verbe qu'elle emploie dans sa langue. Par hasard, par chance, ou pour une raison particulière, elle n'a pas d'enfant et s'occupe dans la maison de son père ou bien dans les champs autour du village... ce village où habite son mari, à cinq maisons de la sienne. Le petit monde des familles voisines se montre compréhensif et disposé à la patience, mais pour un temps.

Car c'est une collectivité qui a célébré ce mariage conforme à la tradition et béni par un moine du monastère bouddhiste tout proche. Dans l'esprit de tous, Kha est revenue chez son père prendre courage et conseil, mais la coutume ne prévoit pas que puisse être formée, autrement, une autre union. Saurait-elle alors quitter le village... que pourrait faire une jeune personne, sans éducation, ni formation professionnelle dans une société où sévit le chômage? Pour Kha, le destin paraît scellé et quand nous repartons, après la seconde nuit, j'ai l'impression qu'une brume jette un voile sur le soleil levant.

Les esprits malfaisants

Sur un sentier étroit, le long d'une pente escarpée, nous croisons une femme qui reprend son souffle. Elle s'appuie sur quatre à cinq longues planches qu'elle

tient dressées. Son visage jeune paraît n'exprimer rien et son regard demeure vague pendant qu'elle explique à U Saw qu'elle emmène, morceau par morceau, tout le bois de sa maison. Le déménagement de ses hardes et de deux ou trois chaudrons s'est fait déjà en une fois. Elle fuit le hameau isolé où elle habitait; son mari vient de mourir, son père aussi est mort, peu de temps auparavant et les esprits, certainement, la menacent aussi longtemps qu'elle reste sur ces lieux. Elle s'en va reconstruire une forme de logis près des autres familles, dans le plus grand village. Un instant, elle se tait, ignore les nouvelles questions de U Saw... puis fixe les yeux sur les planches qu'elle serre entre ses doigts, elle les place sur son épaule et s'en va vers cet autre lieu libre de malédictions.

Ces trois histoires portent les symboles d'un monde villageois isolé, moins par les distances que par ses dangers, par ses rêves, par ses traditions. Les personnes croisées au long de ce petit périple expriment avec une vigueur simple et pathétique la forme particulière de ce que Malraux appelait, pour un autre fragment d'Asie, en un autre temps, la condition humaine.

Opinions plus



Jean Verlez

opinionplus@latribune.qc.ca
Collaboration spéciale

La modération a bien meilleur goût!

Situées entre confiance et méfiance, les opinions exprimées illustrent bien, à mon avis, la complexité du sujet. Et comme il n'y a pas de réponse simple à une question complexe, les avis sont partagés.

Si les grands gagnants semblent être à tout coup les fabricants de produits naturels et ceux qui les vendent, plusieurs personnes apprécient les effets bénéfiques de ces nouveaux produits et des thérapeutes qui les proposent.

Mais comme dans bien d'autres cas, «la foi qui déplace les montagnes» aide énormément à y trouver son compte.

Bonne lecture!

Produits naturels / produits excentriques

Avec la prolifération des supposés produits miraculeux pour embellir, soulager, améliorer les performances sexuelles, prolonger la vie et autres promesses de miracles, il faut surtout demeurer prudent et une bonne dose de scepticisme n'est pas à dédaigner. Bien que l'abus de certains de ces produits puisse causer des problèmes, on peut consommer plusieurs de ceux-ci presque à volonté, bien souvent sans craindre pour

la santé, si on est prêt à accepter certains effets indésirables. En l'absence d'études scientifiques rigoureuses sur les effets de ces produits, il ne faut surtout pas prendre pour acquis les résultats annoncés par les fabricants. En fait, le seul effet garanti de ces produits miracles est celui qu'ils exercent de façon très positive sur les comptes bancaires de leurs fabricants et revendeurs. Tant mieux si l'effet psychologique est béné-

fique, mais il ne faut surtout pas perdre de vue qu'en l'absence de preuves concrètes, les effets de ces substances relèvent bien souvent plus du leurre que de la réalité et leur mise en marché s'approche fréquemment du plus pur charlatanisme.

J.-Jacques Godin
Pharmacien
Saint-Eustache

Oui, j'ai confiance!

J'ai 80 ans et je dois beaucoup aux médecines douces et aux produits naturels auxquels je fais confiance ainsi qu'à la naturopathe que je consulte. Grâce à ses conseils et à ses prescriptions, ma pression est redevenue normale, mon taux de cholestérol a baissé et la glucosamine a «huilé» mes articulations. À part ça, même si ça n'est pas remboursable, ça ne revient pas plus cher que les médicaments prescrits par le médecin et qui coûtent les yeux de la tête.

Merci beaucoup, Monsieur Adrien Gagnon!

Marielle Lieutenant
Sherbrooke

Résultats positivement concluants

Je m'intéresse aux produits naturels depuis que je lis chaque jour la chronique du naturopathe Jean-Marc Brunet. Il est de bon conseil pour vivre de façon équilibrée. Je n'achète pas de produits, mais je trouve que sa philosophie de vie fait profondément du sens. En naturopathie, j'ai l'impression qu'on fait soi-même ou presque son diagnostic de santé et j'ai peur des conséquences. La médecine traditionnelle est mieux organisée mais envahie par une surcharge de médication, il me semble.

créer le mouvement. Je ne voulais pas essayer toutes sortes de choses et en sortir déçu. J'ai arrêté mon choix sur un chiropraticien qui replace la colonne en priorité. Les résultats sont positivement concluants et j'en espère le plus grand bien. Ma confiance n'est pas aveugle. J'ai besoin que ça fasse du sens dans la compréhension de cette manière de procéder et que l'amélioration se fasse sentir à court et à long terme.

Quant à la médecine alternative, je vis sensiblement le même problème. J'ai longtemps résisté aux thérapies dont l'objectif est de

Réjane Fautoux
Stanstead

les médecines douces

Doux, que c'est doux, ou, ou...

Moi, je n'utilise pas de produits naturels. Même si je crois possible un certain traitement avec des extraits d'arbres ou autres, je pense que cette industrie perce le marché avec des noms de fleurs à cause de la grande crédulité des gens qui cherchent une alternative à la médecine traditionnelle. Quoi de plus naturel que les produits naturels! Dire que l'on rit des asiatiques qui achètent des milliers de testicules ou de cornes, soi-disant aphrodisiaques, d'animaux en voie d'extinction.

Nous sortons tous de la terre et les remèdes pour nous soigner se trouvent sûrement en elle. Les indigènes n'ont-ils pas toujours utilisé les plantes pour se soigner? Les industriels qui créent les médicaments sont, par contre, loin de la mentalité des ancêtres de l'humanité, car ils ne pensent surtout qu'à leurs gros sous. Les médecins, qui connaissent bien le corps et les matières puisqu'ils ont étudié en sciences de la nature, devraient pouvoir connaître les effets de certains produits naturels et les recommander à leurs patients. Mais ils seraient alors en conflit d'intérêt. Il nous reste les pharmaciens qui ont un pourcentage sur les ventes! Sont-ils vraiment impartiaux ou un peu comme les fabricants? Bonne question!

Pour ce qui est des thérapeutes du genre massage énergétique, acuponcteur, hypnotiseur, j'opérais pour la branche des miracles pour expliquer la réaction positive à un tel traitement. Y croire, c'est l'avoir! On a parfois besoin d'un petit coup de pouce pour retrouver la foi et se recentrer sur l'essentiel et certains thérapeutes peuvent apporter ce plus dont on a besoin. Donc, il y a du bon, mais il y a aussi des charlatans desquels nous ne sommes pas protégés. Le meilleur médecin ou thérapeute, c'est encore et toujours soi-même.

Je suis déçu que la médecine ne s'ajuste pas plus rapidement aux tendances modernes à se tourner vers les propriétés de certaines plantes comme remèdes. Cela aiderait à diminuer le taux de produits chimiques consommés par la population. La chimie n'est pas une science exacte puisque les traitements ne fonctionnent pas toujours. Il reste encore la médecine douce.

Je touche du bois, je n'ai pas eu à aller souvent à l'hôpital, mais je sais que la santé physique commence avec la santé mentale, voire même, spirituelle. Ce que je consomme, mais surtout ce que je pense en le consommant, à de l'impact sur le résultat. Si je crois que c'est bon pour moi ou si je pense que c'est néfaste, c'est ce qui me gardera en santé, me soignera, ou me rendra malade. C'est sûr, il y a les gènes dysfonctionnels, les produits de toutes sortes dans la nourriture, les O.G.M., mais nous avons tous aussi des cancers. Reste à ne pas les développer par une attitude négative ou des sentiments refoulés. Il faut se sentir LIBRE!

Est-ce que j'aime ma vie? Est-ce que je suis bien dans ma peau? Est-ce que je cumule du bien-être et de la joie? Voilà ma médecine douce. Pour le reste je fais confiance à la vie et à la médecine traditionnelle.

Guy Lemay
Sherbrooke

Capharnaüm thérapeutique

Qu'on le veuille ou non, le corps est appelé à devenir un jour, poussière; même Mathusalem n'a pas réussi à y échapper! Toutefois, il est possible de faire en sorte de le conserver le plus longtemps possible, en prenant les moyens que la nature et la science mettent à notre disposition. C'est alors que les choses se compliquent. Comment faire un choix dans la panoplie des médecines préventives et curatives qui prolifèrent sur le marché des thérapies de tout acabit?

Il en est «une», semble-il, qui aurait une valeur nettement supérieure à ses «consoeurs». Difficile de dire si elle est «alternative, palliative, charlatanesque, ésotérique, etc...», ce qu'on en sait, c'est qu'elle apporte soulagement et réconfort à ceux qui s'y adonnent. Son nom?... celle qui marquée au signe de la confiance et de

la foi.

N'est-elle pas la seule à pouvoir expliquer les guérisons subites, imprévisibles, dont la science cherche encore l'énigme? N'est-ce pas elle qui permet de souffrir sans avoir trop de mal? N'est-ce pas elle qui redonne le sourire aux personnes qui nous aiment? N'est-ce elle qui entretient chez tous les thérapeutes, le goût de continuer, d'aller encore plus loin?

Je ne veux pas choisir. Je préfère demeurer ouvert à ce que chaque thérapie peut apporter, et ne pas devoir me priver de celles qui ne peuvent se revendiquer des «certitudes scientifiques» parfois décevantes. Et vous?

Michel Rhéault
Sherbrooke



Craignez-vous une crise de l'énergie?

À en croire les dirigeants d'Hydro-Québec, si on ne construit pas tout de suite des centrales au gaz, nous allons manquer d'énergie électrique dans deux à quatre ans.

Croyez-vous cette affirmation? Et si oui, quelles solutions proposez-vous? Des éoliennes sur nos montagnes? De nouveaux barrages? Des centrales thermiques ou une meilleure gestion de cette richesse collective par un programme d'économie d'énergie?

On peut faire parvenir les textes avant le jeudi midi. Par télécopieur: 819-564-5480; par courriel: opinionplus@latribune.qc.ca; ou par la poste: Opinions plus, 1950 rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8.

La fête des Mères

Le samedi 8 mai, OpinionPlus rendra hommage aux mamans.

Envoyez-nous dès maintenant les textes pour souligner la fête des Mères ou tout simplement la fête de votre maman.

Quelle surprise lui préparez-vous? Comment va se passer cette journée spéciale? Est-ce que vous préparez le souper ou vous l'amenez au restaurant?

Écrivez-nous nombreux en privilégiant des textes courts.



L'école est finie !

Sur le campus de l'Université de Sherbrooke, c'était la fête hier alors que la session des cours d'hiver se terminait. Les étudiants affichaient aux quatre coins du campus des mines réjouies, car ces vacances, ils ne les avaient pas violées pour la plupart... loin de là! Pour Isabelle Roy, Kim Guillemette, Marie-Eve Allard et Karine Fontaine, cette fin de session était d'autant remplie d'allégresse qu'elles venaient de signer par le fait même la fin de leur baccalauréat en psychoéducation. C'est donc sans peine qu'elles complétaient leurs boîtes hier et se préparaient à fêter la fin des classes.

Imacom, Jocelyn Riendeau

Marc-André Martel quitte son poste de préfet



Guy Marchand
guy.marchand@latribune.qc.ca
RICHMOND

Après avoir occupé la tâche de préfet de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François pendant 14 ans, Marc-André Martel a annoncé à ses collègues qu'il n'entendait pas solliciter un nouveau mandat à ce poste lors de l'élection visant à renouveler les mandats des membres du comité exécutif, prévue pour le mois de juin prochain.

L'annonce du maire de Richmond qui a été faite à la toute fin de la dernière assemblée régulière du conseil a causé une forte surprise auprès des 17 autres maires du conseil de la MRC, qui ne s'attendaient pas à une nouvelle du genre.

Interrogé par La Tribune, quant aux raisons qui l'ont incité à abandonner prochainement ce poste, M. Martel a expliqué qu'il n'avait plus le temps, ni les énergies nécessaires pour remplir adéquatement ses fonctions à ce poste, qui a-t-il dit, est devenu de plus en plus exigeant au fil des ans.

«Le monde municipal a subi des changements majeurs au cours des dernières années en héritant de beaucoup de nouvelles responsabilités et il me de-

venait de plus en plus difficile de siéger aux différents comités en plus de siéger au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités, a-t-il expliqué.

«Les journées et les semaines également étaient plus longues et il devenait de plus en plus difficile de concilier mon travail de tous les jours à mon bureau d'avocats de Sherbrooke où j'ai deux associées, en plus de ma tâche de maire à la Ville de Richmond. Je voulais aussi être plus proche des miens et profiter davantage de la vie. C'est une décision mûrie qui a germé depuis le début de l'année et j'ai préféré l'annoncer à mes collègues deux mois avant terme, afin qu'ils ne soient pas pris au dépourvu et qu'ils aient le temps de choisir leur candidat lors de l'élection de juin», a ajouté M. Martel.

Celui-ci ne quittera pas sa fonction de préfet de gaieté de coeur, lui qui avoue croire en l'avenir des MRC. D'ailleurs, l'abandon de la tâche de préfet ne remet pas en question son avenir dans le domaine de la politique municipale.

«J'aime trop la politique municipale pour quitter tout de suite et j'ai bien l'intention de continuer à être maire de Richmond, a-t-il déclaré. De plus, si les maires veulent que je continue à siéger au sein du comité exécutif de la MRC, je le ferai pour assurer un suivi, mais il n'est plus question d'assumer les tâches de préfet ou de préfet-suppléant», de conclure M. Martel.

En fraîcheur cette semaine

INCROYABLE

Mais deux couleurs
de Floride

25¢ ch.

Brocoli

de Californie - grosseur 14

99¢ ch.

Laitue romaine
de Californie
grosseur 24

77¢

Spéciaux en vigueur
du samedi 24
au vendredi
30 avril
2004

Pommes Granny Smith
du Chili - grosseur 120

25¢ ch.

Poivrons verts
de Floride
grosseur extra-large

99¢/lb
2,18\$/kg

Pommes de terre nouvelles
blanches ou rouges
de Floride

2.99\$
sac de 5 lb

Ananas Golden

du Costa Rica

grosseur 7

2.99\$ ch.

Mangue

du Mexique - grosseur 14

79¢ ch.

Tomates rouges de serre
d'Ontario - grosseur 46

4 pour 1.69\$

Huile d'olive
extra vierge

IRINI 6.49\$
750 ml

Beurre d'arachide
crèmeux ou croquant

Yum 1.99\$
500 g

Lundi Mardi Mercredi

SUR TOUTES LES SALADES DU BAR À SALADE

4 à 8 à 1/2 prix

ET PLUSIEURS AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN

SHERBROOKE : Terrasses 777 et coin King Jacques-Cartier

MAGOG : 930, rue Principale Ouest

DÉGUSTATION SPÉCIALE.

N'oubliez pas, aujourd'hui de 13.30 à 15.30, venez rencontrer notre conférencier invité, **MONSIEUR PHILIPPE MOLLÉ**, JOURNALISTE à Radio Canada et au Devoir. Monsieur Mollé vous fera déguster des huiles spécialisées de différents pays. Sous-sol de l'église Saint-Jean-de-Bréfeuf. **TIRAGE** d'un panier d'huiles spécialisées.

LE MARCHÉ
Végétarien

Frais depuis 1977